



RAPPORT DE SITUATION COMPARÉE FEMMES - HOMMES 2021

élargi aux critères de l'origine et du handicap



ville de vi||urbanne

SOMMAIRE

EFFECTIFS

EFFECTIFS PAR STATUT	7
REPARTITION DES EFFECTIFS	9
AGE ET ANCIENNETE	15
MOUVEMENTS	19

CARRIERE

AVANCEMENTS ET PROMOTIONS	23
---------------------------	----

TEMPS TRAVAILLE

REPARTITION DES AGENT.ES	31
--------------------------	----

REMUNERATIONS

REMUNERATION MOYENNE	34
REVENU DES AGENT.ES	42
HEURES SUPPLEMENTAIRES	46
REGIME INDEMNITAIRE	53

PREVENTION

ACCIDENTS DU TRAVAIL	58
MALADIES PROFESSIONNELLES ET ABSENCES	59

FORMATION*

JOURS DE FORMATION ET NOMBRE D'AGENT.ES PAR TYPE DE FORMATION	62
---	----

* le chapitre "formation" concerne uniquement les agent.es de la Ville de Villeurbanne.

DEFINITIONS

DEFINITION DES AGENT.ES PERMANENT.ES, NON PERMANENT.ES

Agent.es : ensemble des titulaires, stagiaires, contractuel.les, PEC, et apprenti.es (hors vacataires scolaires) présent au 31 décembre 2021 à la ville de Villeurbanne (y compris l'Internat de Chamagnieu), au Centre Communal d'Action Sociale et à l'École Nationale de Musique.

Agent.es titulaires :

- Agent.es titulaires permanent.es
- Agent.es stagiaires permanent.es

Agent.es contractuel.les : Code général de la fonction publique

- Agent.es contractuel.les recruté.es pour motif accroissement temporaire ou saisonnier d'activité (article L332-23) non permanent.es
- Agent.es contractuel.les recruté.es en contrat de projet (article L332-24) non permanent.es
- Agent.es contractuel.les recruté.es en remplacement d'agent.es absent.es (article L332-13) non permanent.es
- Agent.es contractuel.les recruté.es pour faire face à une vacance temporaire d'emploi (article L332-14) permanent.es
- Agent.es contractuel.les recruté.es en qualité de contractuel.les pour une durée de 3 ans, catégorie A, B ou C (article L332-8) permanent.es
- Travailleur.ses en situation de handicap (article L352-4) permanent.es
- Agent.es contractuel.les occupant un emploi fonctionnel (article L343-1) permanent.es
- Collaborateur.trices de cabinet (article L333-1) non permanent.es

Emplois de solidarité : ce sont les Parcours Emploi Compétences et les apprenti.es.

DEFINITION DU TEMPS DE TRAVAIL

Temps complet : agent.e titulaire ou non, recruté.e à temps complet sur la base d'un temps de travail hebdomadaire égal à la durée légale (35 heures).

Temps non complet : agent.e titulaire ou non, recruté.e sur la base d'un temps de travail hebdomadaire inférieur à la durée légale.

Temps plein : temps de travail hebdomadaire en vigueur dans la collectivité (35 heures) pour un.e agent.e recruté.e à temps complet.

Temps partiel : agent.e titulaire recruté.e à temps complet effectuant un temps de travail hebdomadaire inférieur au temps plein.

Temps de travail des emplois de solidarités : le temps de travail hebdomadaire des PEC est de 20 heures à 35 heures, et des apprenti.es est de 35 heures en alternance avec un temps scolaire.

A la différence des années précédentes, le *Rapport de Situation Comparée 2021* présente, en plus du critère du sexe, des statistiques selon le handicap et l'origine ethnoraciale des agent.es. Conformément au Règlement général sur la protection des données (RGPD), la prise en compte de ce dernier critère a nécessité la mobilisation d'un tiers externe expert sur cette question : le cabinet ISM CORUM (Lyon). Celui-ci a appliqué **une méthodologie consistant à s'appuyer sur la consonance des prénoms pour catégoriser l'origine évoquée par chaque agent.e.**

Bien évidemment, cela ne permet pas de repérer toutes les personnes susceptibles d'être discriminées en raison de l'origine, réelle ou supposée, qu'elles évoquent. Mais **cette approche répond aux contraintes légales, en garantissant une « anonymisation d'emblée » des données à analyser.** La Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) l'a recommandée d'ailleurs depuis 2007, considérant que « *le recours au prénom pour détecter d'éventuelles pratiques discriminatoires dans le parcours scolaire, universitaire ou professionnel, à l'exclusion de tout classement dans des catégories « ethno-raciales », peut constituer un indicateur intéressant sur le plan statistique* ».

Les prénoms présentent en outre l'intérêt de pouvoir être catégorisés de manière automatisée, en utilisant des référentiels basés sur la fréquence d'attribution de chaque prénom au niveau géographique, comme l'illustrent les exemples de prénoms présentés dans le tableau de la page suivante. Cette catégorisation a nécessité **un protocole d'anonymisation des données** à analyser :

1. la Ville de Villeurbanne a d'abord transmis à ISM CORUM la liste des prénoms des agent.es, seulement accompagnée d'un identifiant fictif pour chaque personne ;
2. ISM CORUM a alors catégorisé ces prénoms en utilisant plusieurs dizaines de codes chiffrés pour « masquer » cette catégorisation (tout en conservant une grille d'équivalence permettant de déchiffrer les codes utilisés), puis les a renvoyé à la Ville. **Conforme au RGPD**, cette précaution a ainsi empêché tout risque que la catégorisation ethnoraciale effectuée puisse être intégrée dans les fichiers RH de la Ville ;
3. enfin, la Ville a associé les données RH de chaque agent.e – position occupée et rémunérations – avec la catégorisation chiffrée (et donc inexploitable pour la Ville) de son origine. Ces données ont ensuite été adressées à ISM CORUM sans les prénoms ni les identifiants des agent.es ; de manière à ce que les données transmises soient totalement anonymes ; en étant ainsi là aussi conforme au RGPD.



Exemples (choisis aléatoirement) de prénoms référencés selon la zone géographique où ils sont le plus souvent attribués :

PRÉNOMS ÉVOQUANT UNE ORIGINE "EUROPÉENNE"		
Zone géographique	féminins	masculins
Allemagne	Gertrud, Liese...	Theodor, Wieland...
Angleterre	Dorothy, Linda...	Benedict, Nigel...
Espagne	Edelmira, Tomasa...	Adan, Pepito...
France	Rosalie, Solange...	Gaspard, Laurent...
Irlande	Clodagh, Meave...	Donovan, Mahon...
Italie	Crocetta, Nunzia...	Edmondo, Gianpiero...
Portugal	Domingos, eugénio...	Inês, Judite...
Russie	Fedora, Valorya...	Anatoly, Leonid...
Scandinavie	Astrid, Stina...	Gunnar, Ulrik...
(...)		

PRÉNOMS NON CATÉGORISÉS CAR ÉVOQUANT PLUSIEURS ORIGINES	
Prénom	Zones géographiques
Fatima	Maghreb / Portugal
Kim	Angleterre (Fe.) / Scandinavie (Ho.) / Vietnam (Fe.)
Leila	Angleterre / Maghreb
Lina	Angleterre / Italie / Maghreb
Maya	Angleterre / Inde
Nadia	Angleterre / France / Maghreb / Russie
Sara	Espagne / Italie / Maghreb / Portugal / Scandinavie
Yasmin	Angleterre / Iran
Yuri	Japon (Fe.) / Russie (Ho.)
(...)	

PRÉNOMS ÉVOQUANT UNE ORIGINE "EXTRA-EUROPEENNE"		
Zone géographique	féminins	masculins
Afrique sub-sah.	Subira, Yewande...	Kobe, Odhiambo...
Chine	Wen, Ling...	Wu, Chang...
Inde	Shyama, Amrita...	Jabbar, Sudhir...
Iran	Gul, Laleh...	Rustam, Jahangir...
Japon	Hiroko, Yasu...	Shichiro, Katashi...
Maghreb	Latifa, Fayruz...	Fouad, Nasir...
Turquie	Nergis, Hande...	Alp, Mehmed...
Vietnam...	Chau, Hoa...	Dong, Tuan...
(...)		

La catégorisation des prénoms portés par les agent.es de la Ville de Villeurbanne a conduit à les répartir en **deux groupes** :

- l'un constitué **des agent.es dont la consonance du prénom évoque une origine extra-européenne** (essentiellement arabo-musulmane, noire africaine ou asiatique) ;
- l'autre groupe étant constitué **des agent.es dont la consonance du prénom évoque une origine européenne**, auxquels ont également été associés une cinquantaine d'agent.es avec des prénoms « d'usage mixte » (tels que ceux indiqués en rouge ci-dessus).

Cette distinction en seulement deux groupes était nécessaire pour disposer de part et d'autres d'effectifs suffisants, à la fois pour produire des résultats statistiquement significatifs et pour garantir l'anonymat des personnes concernées.

Pour la même raison d'anonymat, certaines analyses approfondies n'ont pas été réalisées lorsqu'elles concernaient des effectifs trop faibles, tant en raison du critère de l'origine évoquée que de celui du handicap (on trouvera alors ce symbole « --- » dans certains cases des tableaux). Par ailleurs, les données basées sur des effectifs en dessous de 20 individus sont présentées entre parenthèses et sont à interpréter avec précaution.

Le critère du handicap a été pris en compte à partir des seules situations de handicap déclarées par les agent.es, soit 148 personnes au total. Il s'agit avant tout de la Reconnaissance de la qualité de travailleur.e handicapé.e (RQTH), et plus rarement d'allocataires temporaires d'invalidité (ATI), de bénéficiaires d'un dossier de la Maison départementale des personnes handicapées (carte d'invalidité, allocation adulte handicapé.e) ou encore d'agent.es reclassés.es.



CADRES D'EMPLOI OCCUPES PAR LES AGENT.ES DE CHAQUE SEXE (TITULAIRES ET CONTRACTUEL.LES) AU 31/12/2021

Les résultats présentés dans les pages suivantes seront le plus souvent agrégés par filière et/ou par catégorie hiérarchique.

C'est pourquoi le tableau ci-dessous indique de manière détaillée la répartition des agent.es titulaires et contractuel.les présent.es dans les effectifs de la Ville au 31 décembre 2021, afin d'identifier notamment les cadres d'emploi très majoritairement occupés par des femmes (signalés par un fond vert) ou par des hommes (fond orange).

FILIERE SANITAIRE ET SOCIAL			
	Femmes	Hommes	Total
A Educateur-trice de jeunes enfants	45	1	46
Infirmier-e en soins généraux	30	3	33
Assistant-e socio-éducatif-ve	10	1	11
Puériculteur-trice territorial-e	10	0	10
Psychologue	7	0	7
Médecin	5	1	6
Cadres de santé paramédical-e	3	0	3
Cadre territorial-e de santé	0	1	1
Masseur-se-kinésithérapeute	1	0	1
B Technicien-ne paramédical-e territorial-e	2	0	2
Moniteur-trice, intervenant-e familial-e	1	0	1
C Agent-e spécialisé-e Ecole Maternelle	234	5	239
Auxiliaire de puériculture	68	2	70
Auxiliaire de soins	53	9	62
Agent-e social-e	42	1	43
Total	511	24	535

FILIERE ADMINISTRATIVE			
	Femmes	Hommes	Total
A Attaché-e Territorial-e	124	54	178
Administrateur-trice Territorial-e	3	4	7
Adjoint-e administratif-ve territorial-e (non indiqué)	1	0	1
	1	0	1
B Rédacteur-trice territorial-e	64	20	84
C Adjoint-e administratif-ve territorial-e	217	49	266
Total	410	127	537

FILIERE SECURITE			
	Femmes	Hommes	Total
A Directeur-trice de police municipale	0	1	1
B Chef-fe de service de police municipale	0	5	5
C Agent-e de police municipale	13	30	43
Total	13	36	49

FILIERE CULTURELLE			
	Femmes	Hommes	Total
A Professeur-e d'enseignement artistique	20	27	47
Bibliothécaire	6	1	7
Conservateur-trice de bibliothèque	4	1	5
Attaché-e de conservation patrimoine	3	0	3
Conservateur-trice du Patrimoine	0	1	1
Directeur-trice d'établissement artistique	0	1	1
B Assistant-e territorial-e enseignement artistique	25	20	45
Assistant-e territorial-e	35	6	41
C Adjoint-e territorial-e du patrimoine	35	19	54
Total	128	76	204

FILIERE ANIMATION			
	Femmes	Hommes	Total
B Animateur-trice territorial-e	41	23	64
C Adjoint-e territorial-e d'animation	16	15	31
Total	57	38	95

FILIERE TECHNIQUE			
	Femmes	Hommes	Total
A Ingénieur-e territorial-e	19	28	47
(non indiqué)	10	6	16
Ingénieur-e chef-fe territorial-e	5	1	6
B Technicien-ne territorial-e	18	41	59
C Adjoint-e technique territorial-e	340	310	650
Agent-e de Maîtrise	2	50	52
(non indiqué)	10	2	12
Total	404	438	842

FILIERE SPORTIVE			
	Femmes	Hommes	Total
A Conseiller-e activités physiques et sportives	0	1	1
B Educateur-trice territorial-e APS	16	24	40
Total	16	25	41

NB : le cadre d'emploi n'est pas mentionné pour quelques agent.es (cf. « non indiqué»), sans pouvoir compléter cette donnée en raison du protocole d'anonymisation décrit précédemment.



EFFECTIFS

ville de villeurbanne

LES EFFECTIFS

LES EFFECTIFS PAR STATUT

Par rapport au RSC de 2020 : la collectivité comptait 2 199 agent.es au 31/12/2020. Elle a donc enregistré une hausse importante d'effectifs en un an (+7%) avec 155 personnes supplémentaires. Cette augmentation s'observe avant tout dans les effectifs d'agent.es contractuel.les (+108 personnes) et de manière plus marginale parmi les titulaires (+15 personnes). Les emplois de solidarité ont également augmenté d'une date à l'autre (+32), mais uniquement parce que les Contrats uniques d'insertion (CUI) et les contrats d'accompagnement dans l'emploi (CAE) n'avaient pas été comptabilisés dans le RSC de 2020 (ces deux contrats concernant 33 personnes au 31/12/2021).

Le rapport sur l'état de la collectivité prend en compte les trois collectivités représentées au sein du même comité technique paritaire (CTP) : la ville, le centre communal d'action sociale (CCAS) et l'école nationale de musique (ENM). Les chiffres présentés dans les tableaux suivants correspondent aux agent.es rémunéré.es au 31 décembre 2021.

Le tableau de gauche indique les effectifs concernés par statut et par sexe et distingue également, parmi les contractuel.les, les agent.es permanent.es ou non permanent.es.

Quant aux trois tableaux de droite, ils détaillent la répartition de ces différents types d'agent.es selon le sexe, l'origine évoquée ou le handicap. Sur la dernière ligne de ces 3 tableaux, on peut lire par exemple que **67% des 2 354 agent.es de la collectivité sont de sexe féminin, tandis que 21% évoquent une origine extra-européenne et 6% ont un handicap déclaré.** Les autres lignes montrent que la part des femmes est plus élevée parmi les contractuel.les (71%) ou sur les emplois de solidarité (82%). Il en est de même des agent.es avec des prénoms à consonance extra-européenne. A l'inverse, c'est sur ces deux types de poste que la part des personnes avec un handicap déclaré est la plus faible (2%), alors qu'elle est de 8% parmi les titulaires.

EFFECTIFS :

Statut	SEXE (effectifs)		
	Femmes	Hommes	Total
Agent.es titulaires (tout.tes permanent.es)	1 083	576	1 659
Agent.es contractuel.les	456	188	644
dont permanent.es	143	74	217
dont non permanent.es	313	114	427
Emplois de solidarité	42	9	51
Total	1 581	773	2 354

SEXE (%)		
Femmes	Hommes	Total
65%	35%	100%
71%	29%	100%
66%	34%	100%
73%	27%	100%
82%	18%	100%
67%	33%	100%

ORIGINE EVOQUEE (%)		
Extra-eur.	Europ.	Total
20%	80%	100%
23%	77%	100%
18%	82%	100%
26%	74%	100%
39%	61%	100%
21%	79%	100%

HANDICAP DECLARE (%)		
Avec	Sans	Total
8%	92%	100%
2%	98%	100%
3%	97%	100%
1%	99%	100%
2%	98%	100%
6%	94%	100%

Les tableaux ci-contre permettent de préciser la composition des agent.es, en croisant le sexe et l'origine évoquée, puis le sexe et le handicap (tandis que le croisement entre origine évoquée et handicap n'a pas été effectué en raison d'effectifs insuffisants).

Les pourcentages sur la dernière ligne indiquent par exemple que **les femmes ont un peu plus souvent un prénom à consonance extra-européenne (pour 23% d'entre elles) que les hommes (19%).** Cet écart est plus marqué parmi les contractuel.les non permanent.es, tandis que les résultats des deux sexes sont quasiment similaires pour les autres statuts.

Quant aux personnes avec un handicap déclaré, leur part dans l'un et l'autre sexe varie légèrement, surtout parmi les contractuel.les permanent.es, où 7% des hommes ont un handicap déclaré, contre seulement 1% des femmes.

EFFECTIFS :

Statut et sexe		Effectif total
Titulaires (permanent.es)	Femmes	1 083
	Hommes	576
Contractuel.les - permanents	Femmes	143
	Hommes	74
Contractuel.les - non perm.	Femmes	313
	Hommes	114
Emplois de solidarité	Femmes	42
	Hommes	9
Total	Femmes	1 581
	Hommes	773

ORIGINE EVOQUEE (%)		
Extra-eur.	Europ.	Total
21%	79%	100%
20%	80%	100%
18%	82%	100%
16%	84%	100%
29%	71%	100%
17%	83%	100%
---	---	---
23%	77%	100%
19%	81%	100%

HANDICAP DECLARE (%)		
Avec	Sans	Total
9%	91%	100%
6%	94%	100%
1%	99%	100%
7%	93%	100%
2%	98%	100%
1%	99%	100%
2%	98%	100%
---	---	---
7%	93%	100%
5%	95%	100%

EQUIVALENT TEMPS PLEIN (ETP) :

Statut	SEXE (effectifs)		
	Femmes	Hommes	Total
Agent·es titulaires (tout.te.s permanent·es)	1 026	558	1 584
Agent·es contractuel·les	379	153	532
dont permanent·es	131	68	199
dont non permanent·es	248	86	334
Emplois de solidarité	38	8	46
Total	1 443	719	2 162

SEXE (%)		
Femmes	Hommes	Total
65%	35%	100%
71%	29%	100%
66%	34%	100%
74%	26%	100%
82%	18%	100%
67%	33%	100%

ORIGINE EVOQUEE (%)		
Extra-eur.	Europ.	Total
21%	79%	100%
23%	77%	100%
17%	83%	100%
27%	73%	100%
40%	60%	100%
22%	78%	100%

HANDICAP DECLARE (%)		
Avec	Sans	Total
8%	92%	100%
2%	98%	100%
3%	97%	100%
2%	98%	100%
2%	98%	100%
6%	94%	100%

L'équivalent temps plein permet de calculer les effectifs des agent.es en équivalence à un temps plein travaillé (par exemple, un mi-temps représente 0,5 d'ETP).

La comptabilisation en équivalent temps plein (ETP) réduit les effectifs, qui passent de 2 354 (cf. page précédente) à 2 162.

La baisse des effectifs est plus faible pour les titulaires (- 5%) que pour les contractuel.les (- 17%), qui sont plus souvent à temps partiel (cf. le chapitre « Temps travaillé »).

Sinon, les répartitions par sexe, par origine évoquée et par handicap déclaré sont quasiment identiques à celles présentées précédemment. Cela signifie que ces trois critères ne donnent pas lieu à des différences importantes en termes de temps travaillé (comme on pourra le constater dans le chapitre sur ce thème).

EQUIVALENT TEMPS PLEIN (ETP) :

Statut et sexe		Effectif total
Titulaires (permanent·es)	Femmes	1 026
	Hommes	558
Contractuel·les - permanents	Femmes	131
	Hommes	68
Contractuel·les - non perm.	Femmes	248
	Hommes	86
Emplois de solidarité	Femmes	38
	Hommes	7
Total	Femmes	1 443
	Hommes	719

ORIGINE EVOQUEE (%)		
Extra-eur.	Europ.	Total
21%	79%	100%
20%	80%	100%
17%	83%	100%
16%	84%	100%
31%	69%	100%
16%	84%	100%
42%	58%	100%
---	---	---
23%	77%	100%
19%	81%	100%

HANDICAP DECLARE (%)		
Avec	Sans	Total
9%	91%	100%
6%	94%	100%
1%	99%	100%
7%	93%	100%
2%	98%	100%
1%	99%	100%
2%	98%	100%
---	---	---
7%	93%	100%
5%	95%	100%

**REPARTITION (EN NOMBRE ET EN POURCENTAGE) DES EFFECTIFS
PAR CATEGORIE HIERARCHIQUE ET PAR STATUT**

Par rapport au RSC de 2020 : la répartition par sexe a très peu évolué entre 2020 et 2021. Au global, la part des femmes est passée de 66% à 67%. Elle a diminué d'un point en catégorie A (71% en 2020) et de 2 points en catégorie B ; tandis qu'elle a augmenté de 2 points en catégorie C, passant de 66% en 2020 à 68% en 2021.

La répartition des femmes dans les trois catégories hiérarchiques est assez homogène : 70% en catégorie A et 67% en C, avec une légère sous-représentation en B – 59%. Toutefois la répartition sexuée au sein des catégories (par grade et échelon) reste à analyser. En revanche, la répartition des agent.es est nettement plus différenciée selon l'origine qu'ils évoquent : leur part reste faible en catégorie A (5%). Elle augmente légèrement en B (11%) et elle est nettement plus forte en catégorie C (28%). Ainsi les agent.es d'origine évoquée extra-européenne sont 6 fois plus nombreux.ses en catégorie C qu'en catégorie A. On peut donc parler d'une ségrégation verticale importante, qui s'observe à la fois parmi les titulaires et les contractuel.les.

De même, les agent.es avec un handicap déclaré sont peu représenté.es en catégories A (2%) et B (4%), mais plus fréquent.es en catégorie C (8%), essentiellement parmi les titulaires.

Catégorie hiérarchique et statut	SEXE (effectifs)		
	Femmes	Hommes	Total
Catégorie A	307	133	440
dont titulaires	200	81	281
dont contractuel.les	107	52	159
Catégorie B	202	139	341
dont titulaires	113	80	193
dont contractuel.les	89	59	148
Catégorie C	1 030	492	1 522
dont titulaires	770	415	1 185
dont contractuel.les	260	77	337
Total	1 539	764	2 303
dont titulaires	1 083	576	1 659
dont contractuel.les	456	188	644

SEXE (%)		
Femmes	Hommes	Total
70%	30%	100%
71%	29%	100%
67%	33%	100%
59%	41%	100%
59%	41%	100%
60%	40%	100%
68%	32%	100%
65%	35%	100%
77%	23%	100%
67%	33%	100%
65%	35%	100%
71%	29%	100%

ORIGINE EVOQUEE (%)		
Extra-eur.	Europ.	Total
5%	95%	100%
4%	96%	100%
8%	92%	100%
11%	89%	100%
7%	93%	100%
16%	84%	100%
28%	72%	100%
27%	73%	100%
33%	67%	100%
21%	79%	100%
20%	80%	100%
23%	77%	100%

HANDICAP DECLARE (%)		
Avec	Sans	Total
2%	98%	100%
2%	98%	100%
0%	100%	100%
4%	96%	100%
4%	96%	100%
3%	97%	100%
8%	92%	100%
10%	90%	100%
2%	98%	100%
6%	94%	100%
8%	92%	100%
2%	98%	100%

Les tableaux ci-contre montrent que ces répartitions différenciées selon l'origine évoquée et le handicap s'observent à la fois pour les femmes et les hommes.

Néanmoins, les femmes de catégorie C ont plus souvent un prénom d'origine extra-européenne que les hommes de la même catégorie (30% de femmes extra-européennes contre 24% d'hommes extra-européens). La tendance s'inverse en catégorie B (9% contre 13%).

Les agent.es avec un handicap déclaré représentent 9% des femmes et 7% des hommes en catégorie C, contre respectivement 2% et 1% en catégorie A.

Catégorie hiérarchique et sexe		Effectif total
Catégorie A	Femmes	307
	Hommes	133
Catégorie B	Femmes	202
	Hommes	139
Catégorie C	Femmes	1 030
	Hommes	492
Total	Femmes	1 539
	Hommes	764

ORIGINE EVOQUEE (%)		
Extra-eur.	Europ.	Total
5%	95%	100%
5%	95%	100%
9%	91%	100%
13%	87%	100%
30%	70%	100%
24%	76%	100%
22%	78%	100%
19%	81%	100%

HANDICAP DECLARE (%)		
Avec	Sans	Total
2%	98%	100%
1%	99%	100%
3%	97%	100%
5%	95%	100%
9%	91%	100%
7%	93%	100%
7%	93%	100%
5%	95%	100%

REPARTITION (EN NOMBRE ET EN POURCENTAGE) DES EFFECTIFS PAR FILIERE ET PAR STATUT

Le tableau ci-dessous est organisé selon l'ordre décroissant de la proportion de femmes dans les filières. **Les filières à prédominance féminine sont : les filières sanitaire et sociale (avec 96% de femmes), administrative (76%) et culturelle (63%), etc. A l'inverse, les femmes sont minoritaires dans les filières sportive (39%, avec une hausse de 9% des effectifs féminins par rapport à 2020) et plus encore en sécurité (27%, avec une baisse de 6%).**

Des différences entre les filières s'observent également selon l'origine évoquée par les agent.es. En effet, **la proportion d'agent.es avec un prénom à consonance extra-européenne est la plus élevée dans les filières technique (28%), animation (25%) et sanitaire et sociale (24%). En revanche, elle est nettement plus faible dans les filières culturelle (7%) et sécurité (4%).**

Les agent.es avec un handicap déclaré sont davantage représenté.es dans la filière administrative (9%) et sous-représenté.es dans les filières sportive (2%) et culturelle (3%).

Filière et statut	SEXE (effectifs)		
	Femmes	Hommes	Total
Sanitaire et sociale	511	24	535
dont titulaires	363	13	376
dont contractuel·les	148	11	159
Administrative	410	127	537
dont titulaires	310	73	383
dont contractuel·les	100	54	154
Culturelle	128	76	204
dont titulaires	91	59	150
dont contractuel·les	37	17	54
Animation	57	38	95
dont titulaires	21	13	34
dont contractuel·les	36	25	61
Technique	404	438	842
dont titulaires	278	369	647
dont contractuel·les	126	69	195
Sportive	16	25	41
dont titulaires	7	13	20
dont contractuel·les	9	12	21
Sécurité	13	36	49
dont titulaires	13	36	49
dont contractuel·les	0	0	0
Total	1 539	764	2 303

SEXE (%)		
Femmes	Hommes	Total
96%	4%	100%
97%	3%	100%
93%	7%	100%
76%	24%	100%
81%	19%	100%
65%	35%	100%
63%	37%	100%
61%	39%	100%
69%	31%	100%
60%	40%	100%
62%	38%	100%
59%	41%	100%
48%	52%	100%
43%	57%	100%
65%	35%	100%
39%	61%	100%
35%	65%	100%
43%	57%	100%
27%	73%	100%
27%	73%	100%
---	---	---
67%	33%	100%

ORIGINE EVOQUEE (%)		
Extra-eur.	Europ.	Total
24%	76%	100%
21%	79%	100%
30%	70%	100%
14%	86%	100%
16%	84%	100%
11%	89%	100%
7%	93%	100%
7%	93%	100%
7%	93%	100%
25%	75%	100%
21%	79%	100%
28%	72%	100%
28%	72%	100%
28%	72%	100%
12%	82%	94%
10%	90%	100%
14%	86%	100%
4%	96%	100%
4%	96%	100%
---	---	---
21%	79%	100%

HANDICAP DECLARE (%)		
Avec	Sans	Total
5%	95%	100%
6%	94%	100%
1%	99%	100%
9%	91%	100%
12%	88%	100%
2%	98%	100%
3%	97%	100%
3%	97%	100%
4%	96%	100%
5%	95%	100%
9%	91%	100%
3%	97%	100%
6%	94%	100%
8%	92%	100%
2%	98%	100%
2%	98%	100%
5%	95%	100%
0%	100%	100%
6%	94%	100%
6%	94%	100%
---	---	---
6%	94%	100%

Ce sont à la fois des femmes et des hommes avec des prénoms à consonance extra-européenne qui se concentrent en filières technique, animation et sanitaire et sociale.

Leurs proportions respectives présentent des différences entre ces trois filières, mais qui ne sont pas toutes significatives en raison de la faiblesse des effectifs de chaque sexe (notamment en Animation).

On peut seulement souligner que c'est parmi les femmes en filière technique que la proportion d'agent.es avec des prénoms à consonance extra-européenne est la plus élevée (33%), par comparaison avec les hommes de la même filière (24%) et avec les femmes de la filière sanitaire et sociale (24%).

Les résultats en fonction du handicap semblent plus homogènes pour chaque sexe, excepté en filière sanitaire et sociale, où les hommes ont plus souvent un handicap déclaré (13%) que les femmes de cette filière (5%). Un écart entre les sexes s'observe aussi en filière administrative, mais avec davantage de handicaps déclarés parmi les femmes (10%) que les hommes (5%).

Filière et sexe		Effectif total
Sanitaire et sociale	Femmes	511
	Hommes	24
Administrative	Femmes	410
	Hommes	127
Culturelle	Femmes	128
	Hommes	76
Animation	Femmes	57
	Hommes	38
Technique	Femmes	404
	Hommes	438
Sportive	Femmes	16
	Hommes	25
Sécurité	Femmes	13
	Hommes	36
Total	Femmes	1 539
	Hommes	764

ORIGINE EVOQUEE (%)		
Extra-eur.	Europ.	Total
24%	76%	100%
21%	79%	100%
16%	84%	100%
10%	90%	100%
6%	94%	100%
9%	91%	100%
23%	77%	100%
29%	71%	100%
33%	67%	100%
24%	76%	100%
---	---	---
16%	84%	100%
---	---	---
3%	97%	100%
22%	78%	100%
19%	81%	100%

HANDICAP DECLARE (%)		
Avec	Sans	Total
5%	95%	100%
13%	87%	100%
10%	90%	100%
5%	95%	100%
4%	96%	100%
3%	97%	100%
5%	95%	100%
5%	95%	100%
6%	94%	100%
6%	94%	100%
---	---	---
0%	100%	100%
---	---	---
6%	94%	100%
7%	93%	100%
5%	95%	100%

REPARTITION (EN NOMBRE ET EN POURCENTAGE) DES EFFECTIFS PAR CATEGORIE D'EMPLOI DANS CHAQUE FILIERE (TOUS STATUTS CONFONDUS)

Les tableaux ci-dessous et page suivante proposent des répartitions détaillées dans chaque filière et par catégorie hiérarchique, selon le sexe, l'origine évoquée ou le handicap. Ils permettent de constater que la composition des agent.es est très hétérogène d'une filière à l'autre.

Ces tableaux permettent de constater une **ségrégation sexuée verticale dans certaines filières**, comme par exemple en filière administrative, où les femmes sont moins nombreuses en catégorie A (69%) qu'en B (76%) et C (82%), de même qu'en filière culturelle où le constat est similaire. En filière technique, c'est en catégorie B que la part des femmes est la plus faible (31%).

La concentration en catégorie C des personnes avec des prénoms à consonance extra-européenne concerne essentiellement les filières sanitaire et sociale, administrative ; mais plus encore en filière technique, où leur proportion est 16 fois plus élevée en catégorie C (33%) qu'en catégorie A (2%). En revanche, la répartition de ces personnes est plutôt homogène en filière culturelle, avec des proportions similaires (et très faibles) dans les trois catégories d'emploi. Quant aux autres filières, les effectifs détaillés par catégorie d'emploi sont trop réduits pour conclure.

La proportion d'agent.es avec un handicap déclaré est nettement plus élevée en catégorie C dans ces trois mêmes filières, ainsi qu'en filière culturelle.

FILIERE SANITAIRE ET SOCIALE

Catégorie hiérarchique	SEXE (effectifs)		
	Femmes	Hommes	Total
Catégorie A	111	7	118
Catégorie B	3		3
Catégorie C	397	17	414
Total	511	24	535

SEXE (%)		
Femmes	Hommes	Total
94%	6%	100%
---	---	---
96%	4%	100%
96%	4%	100%

ORIGINE EVOQUEE (%)		
Extra-eur.	Europ.	Total
7%	93%	100%
---	---	---
29%	71%	100%
24%	76%	100%

HANDICAP DECLARE (%)		
Avec	Sans	Total
2%	98%	100%
---	---	---
6%	94%	100%
5%	95%	100%

FILIERE ADMINISTRATIVE

Catégorie hiérarchique	SEXE (effectifs)		
	Femmes	Hommes	Total
Catégorie A	129	58	187
Catégorie B	64	20	84
Catégorie C	217	49	266
Total	410	127	537

SEXE (%)		
Femmes	Hommes	Total
69%	31%	100%
76%	24%	100%
82%	18%	100%
76%	24%	100%

ORIGINE EVOQUEE (%)		
Extra-eur.	Europ.	Total
4%	96%	100%
7%	93%	100%
24%	76%	100%
14%	86%	100%

HANDICAP DECLARE (%)		
Avec	Sans	Total
3%	97%	100%
2%	98%	100%
16%	84%	100%
9%	91%	100%

FILIERE CULTURELLE

Catégorie hiérarchique	SEXE (effectifs)		
	Femmes	Hommes	Total
Catégorie A	33	31	64
Catégorie B	60	26	86
Catégorie C	35	19	54
Total	128	76	204

SEXE (%)		
Femmes	Hommes	Total
52%	48%	100%
70%	30%	100%
65%	35%	100%
63%	37%	100%

ORIGINE EVOQUEE (%)		
Extra-eur.	Europ.	Total
5%	95%	100%
9%	91%	100%
7%	93%	100%
7%	93%	100%

HANDICAP DECLARE (%)		
Avec	Sans	Total
0%	100%	100%
2%	98%	100%
9%	91%	100%
3%	97%	100%

(suite du tableau, page suivante)

(suite du tableau de la page précédente)

FILIERE ANIMATION

Catégorie hiérarchique	SEXE (effectifs)		
	Femmes	Hommes	Total
Catégorie A	0	0	0
Catégorie B	41	23	64
Catégorie C	16	15	31
Total	57	38	95

SEXE (%)		
Femmes	Hommes	Total
---	---	---
64%	36%	100%
52%	48%	100%
60%	40%	100%

ORIGINE EVOQUEE (%)		
Extra-eur.	Europ.	Total
---	---	---
25%	75%	100%
26%	74%	100%
25%	75%	100%

HANDICAP DECLARE (%)		
Avec	Sans	Total
---	---	---
6%	94%	100%
3%	97%	100%
5%	95%	100%

FILIERE TECHNIQUE

Catégorie hiérarchique	SEXE (effectifs)		
	Femmes	Hommes	Total
Catégorie A	24	30	54
Catégorie B	18	41	59
Catégorie C	342	360	702
Total	384	431	815

SEXE (%)		
Femmes	Hommes	Total
44%	56%	100%
31%	69%	100%
49%	51%	100%
47%	53%	100%

ORIGINE EVOQUEE (%)		
Extra-eur.	Europ.	Total
2%	98%	100%
5%	95%	100%
33%	67%	100%
29%	71%	100%

HANDICAP DECLARE (%)		
Avec	Sans	Total
0%	100%	100%
5%	95%	100%
7%	93%	100%
7%	93%	100%

FILIERE SPORTIVE

Catégorie hiérarchique	SEXE (effectifs)		
	Femmes	Hommes	Total
Catégorie A	0	1	1
Catégorie B	16	24	40
Catégorie C	0	0	0
Total	16	25	41

SEXE (%)		
Femmes	Hommes	Total
---	---	---
40%	60%	100%
---	---	---
39%	61%	100%

ORIGINE EVOQUEE (%)		
Extra-eur.	Europ.	Total
---	---	---
10%	90%	100%
---	---	---
12%	88%	100%

HANDICAP DECLARE (%)		
Avec	Sans	Total
---	---	---
3%	97%	100%
---	---	---
2%	98%	100%

FILIERE SECURITE

Catégorie hiérarchique	SEXE (effectifs)		
	Femmes	Hommes	Total
Catégorie A	0	1	1
Catégorie B	0	5	5
Catégorie C	13	30	43
Total	13	36	49

SEXE (%)		
Femmes	Hommes	Total
---	---	---
---	---	---
30%	70%	100%
27%	73%	100%

ORIGINE EVOQUEE (%)		
Extra-eur.	Europ.	Total
---	---	---
---	---	---
5%	95%	100%
4%	96%	100%

HANDICAP DECLARE (%)		
Avec	Sans	Total
---	---	---
---	---	---
5%	95%	100%
6%	94%	100%

REPARTITION (EN NOMBRE ET EN POURCENTAGE) DES EFFECTIFS PAR MOTIF DE RECRUTEMENT POUR LES SEUL.ES AGENT.ES CONTRACTUEL.ES

Les motifs de recrutement des agent.es contractuel.les montrent des différences en fonction du sexe : les femmes sont plus nombreuses dans les recrutements pour des remplacements de temps partiel (91%), les remplacements maladie (77%) et les recrutements de vacataires (75%). Cela s'explique en partie par les pratiques de recrutement dans les métiers concernés. Les remplacements sont notamment priorités dans des métiers de service à la personne très féminisés, issus de la filière sanitaire et sociale : ATSEM, auxiliaire de puériculture, aide-soignant.e...

A contrario, les métiers où les hommes sont majoritaires ne font pas, ou peu, l'objet de remplacements. En filière Sécurité, le statut ne le permet pas, tandis qu'en filière technique, les agent.es absent.es sont peu remplacé.es, en raison de contraintes techniques et budgétaires.

De même, la proportion de personnes avec des prénoms à consonance extra-européenne, est plus élevée dans les recrutements de remplacement maladie (33%) et de temps partiel (23%) ; mais pas parmi les recrutements de vacataires (7%). Quant aux résultats sur le critère du handicap, ils concernent des effectifs trop réduits pour conclure.

Motif de recrutement	SEXE (effectifs)		
	Femmes	Hommes	Total
Contrats*	47	40	87
Attente recrutement statutaire	84	31	115
Accroissement temporaire d'activité	56	32	88
Accroissement saisonnier d'activité	5	3	8
Cabinet	2	3	5
Groupe politique	2	6	8
Remplacement maladie	207	63	270
Remplacement temps partiel	20	2	22
Remplacement maternité	7	0	7
Remplacement congé parental	5	1	6
Vacataires	21	7	28
Total	456	188	644

SEXE (%)		
Femmes	Hommes	Total
54%	46%	100%
73%	27%	100%
64%	36%	100%
---	---	---
---	---	---
---	---	---
77%	23%	100%
91%	9%	100%
---	---	---
---	---	---
75%	25%	100%
71%	29%	100%

ORIGINE EVOQUEE (%)		
Extra-eur.	Europ.	Total
6%	94%	100%
23%	77%	100%
16%	84%	100%
---	---	---
---	---	---
---	---	---
33%	67%	100%
23%	77%	100%
---	---	---
---	---	---
7%	93%	100%
23%	77%	100%

HANDICAP DECLARE (%)		
Avec	Sans	Total
6%	94%	100%
1%	99%	100%
1%	99%	100%
---	---	---
---	---	---
---	---	---
1%	99%	100%
5%	95%	100%
---	---	---
---	---	---
0%	100%	100%
2%	98%	100%

*correspond aux contrats relatifs à l'article L332-8, soit les CDD de 3 ans ou les CDI.

AGE ET ANCIENNETE

Par rapport au RSC de 2020 : la structure par âge a très peu évolué d'une année à la suivante. En 2020, l'âge moyen des agent.es titulaires et des contractuel.les était respectivement de 47.4 et 37.5 ans. Ces deux valeurs sont quasiment identiques fin 2021, en étant de 47.5 ans et 37.1 ans. De même, l'ancienneté est restée très stable, passant de 15.0 ans parmi les agent.es titulaires en 2020 à 14.6 ans en 2021.

AGE MOYEN DES AGENT.ES TITULAIRES ET CONTRACTUEL.ES, SELON LE STATUT ET LA CATEGORIE HIERARCHIQUE

Au global, l'âge moyen des femmes est à peu près similaire à celui des hommes. C'est en particulier le cas parmi les agent.es titulaires, avec des différences excédant rarement un an en faveur de l'un ou l'autre sexe ; tandis que les contractuel.les de sexe féminin sont globalement plus jeunes que ceux de sexe masculin, avec des écarts de 2 à 4 ans.

De même, la prise en compte de l'origine évoquée ne donne le plus souvent pas lieu à des différences importantes entre agent.es avec des prénoms à consonance européenne ou extra-européenne, excepté parmi les contractuel.les, où les personnes évoquant une origine extra-européenne semblent globalement plus âgées.

En revanche, les personnes avec un handicap déclaré sont nettement plus âgées que les autres agent.es – comme c'est habituellement le cas dans l'ensemble du marché du travail – avec des écarts le plus souvent supérieurs à 5 ans.

TITULAIRES ET CONTRACTUEL.ES	TOTAL		
	Femmes	Homme	Total
Total	44,5	44,7	44,6
Agent.es à consonance extra-européenne*	44,9	44,9	44,9
Agent.es à consonance européenne	44,4	44,6	44,5
Agent.es avec handicap déclaré	52,7	50,4	52,1
Agent.es sans handicap déclaré	43,9	44,4	44,1

* agent.es dont le prénom évoque une origine extra-européenne

CATEGORIE A	TOTAL		
	Femmes	Homme	Total
Total	45,4	47,0	45,9
Agent.es à consonance extra-européenne*	40,6	42,0	41,0
Agent.es à consonance européenne	45,7	47,2	46,1
Agent.es avec handicap déclaré	52,6	56,8	53,2
Agent.es sans handicap déclaré	45,3	46,9	45,8

CATEGORIE B	TOTAL		
	Femmes	Homme	Total
Total	40,1	42,1	40,9
Agent.es à consonance extra-européenne*	39,6	39,4	39,5
Agent.es à consonance européenne	40,2	42,5	41,1
Agent.es avec handicap déclaré	44,6	47,0	45,9
Agent.es sans handicap déclaré	40,0	41,9	40,8

CATEGORIE C	TOTAL		
	Femmes	Homme	Total
Total	45,1	44,8	45,0
Agent.es à consonance extra-européenne*	45,4	45,9	45,6
Agent.es à consonance européenne	44,9	44,4	44,8
Agent.es avec handicap déclaré	53,3	50,9	52,6
Agent.es sans handicap déclaré	44,3	44,4	44,3

TITULAIRES	TOTAL		
	Femmes	Homme	Total
Total	47,8	46,9	47,5
Agent.es à consonance extra-européenne	48,0	46,3	47,5
Agent.es à consonance européenne	47,7	47,0	47,5
Agent.es avec handicap déclaré	53,3	52,3	53,0
Agent.es sans handicap déclaré	47,2	46,5	47,0

CATEGORIE A	TOTAL		
	Femmes	Homme	Total
Total	48,9	49,8	49,2
Agent.es à consonance extra-européenne*	---	---	50,3
Agent.es à consonance européenne	48,8	49,9	49,1
Agent.es avec handicap déclaré	---	---	---
Agent.es sans handicap déclaré	48,8	49,7	49,1

CATEGORIE B	TOTAL		
	Femmes	Homme	Total
Total	46,2	47,5	46,7
Agent.es à consonance extra-européenne*	---	---	46,5
Agent.es à consonance européenne	46,2	47,5	46,7
Agent.es avec handicap déclaré	---	---	---
Agent.es sans handicap déclaré	46,1	47,2	46,6

CATEGORIE C	TOTAL		
	Femmes	Homme	Total
Total	47,7	46,2	47,2
Agent.es à consonance extra-européenne*	48,0	46,2	47,4
Agent.es à consonance européenne	47,6	46,2	47,1
Agent.es avec handicap déclaré	53,6	52,2	53,2
Agent.es sans handicap déclaré	46,9	45,7	46,5

CONTRACTUEL.ES	TOTAL		
	Femmes	Homme	Total
Total	36,8	38,0	37,1
Agent.es à consonance extra-européenne	38,8	39,8	39,0
Agent.es à consonance européenne	36,1	37,6	36,6
Agent.es avec handicap déclaré	---	---	41,4
Agent.es sans handicap déclaré	36,7	38,0	37,1

CATEGORIE A	TOTAL		
	Femmes	Homme	Total
Total	38,6	42,5	39,9
Agent.es à consonance extra-européenne*	---	---	33,3
Agent.es à consonance européenne	39,1	43,0	40,4
Agent.es avec handicap déclaré	---	---	---
Agent.es sans handicap déclaré	38,6	42,5	39,9

CATEGORIE B	TOTAL		
	Femmes	Homme	Total
Total	32,5	34,8	33,4
Agent.es à consonance extra-européenne*	36,7	33,3	35,2
Agent.es à consonance européenne	31,8	35,2	33,1
Agent.es avec handicap déclaré	---	---	---
Agent.es sans handicap déclaré	32,3	34,6	33,2

CATEGORIE C	TOTAL		
	Femmes	Homme	Total
Total	37,5	37,3	37,4
Agent.es à consonance extra-européenne*	39,7	44,2	40,4
Agent.es à consonance européenne	36,2	35,2	36,0
Agent.es avec handicap déclaré	---	---	---
Agent.es sans handicap déclaré	37,3	37,3	37,3

REPARTITION (EN NOMBRE ET EN POURCENTAGE) DES EFFECTIFS PAR TRANCHE D'ÂGE DES AGENT.ES ET PAR STATUT

La répartition des agent.es par tranches d'âge confirme en partie les constats précédents, en soulignant notamment des différences entre titulaires et contractuel.les.

Parmi les titulaires, on constate que la proportion de femmes augmente légèrement avec l'âge et il en est de même pour les agent.es en situation de handicap ; mais pas pour les agent.es avec des prénoms à consonance extra-européenne, dont la part n'évolue pas de manière linéaire avec l'avancement en âge, en étant plus élevée dans la tranche 35-54 ans (24%) que dans les deux tranches d'âge encadrantes (14 et 16%).

C'est exactement l'inverse parmi les contractuel.les, avec une part d'agent.es avec des prénoms à consonance extra-européenne qui augmente fortement avec l'âge, tandis que les résultats selon le sexe et le handicap déclaré ne suivent pas une évolution linéaire avec l'avancement en âge.

TITULAIRES ET CONTRACTUEL.ES

Tranche d'âge	SEXE (effectifs)		
	Femmes	Hommes	Total
Moins de 35 ans	363	173	536
35 à 54 ans	827	411	1 238
55 ans et plus	349	180	529
Total	1 539	764	2 303

SEXE (%)		
Femmes	Hommes	Total
68%	32%	100%
67%	33%	100%
66%	34%	100%
67%	33%	100%

ORIGINE EVOQUEE (%)		
Extra-eur.	Europ.	Total
16%	84%	100%
25%	75%	100%
17%	83%	100%
21%	79%	100%

HANDICAP DECLARE (%)		
Avec	Sans	Total
1%	99%	100%
6%	94%	100%
12%	88%	100%
6%	94%	100%

TITULAIRES

Tranche d'âge	SEXE (effectifs)		
	Femmes	Hommes	Total
Moins de 35 ans	134	80	214
35 à 54 ans	631	340	971
55 ans et plus	318	156	474
Total	1 083	576	1 659

SEXE (%)		
Femmes	Hommes	Total
63%	37%	100%
65%	35%	100%
67%	33%	100%
65%	35%	100%

ORIGINE EVOQUEE (%)		
Extra-eur.	Europ.	Total
14%	86%	100%
24%	76%	100%
16%	84%	100%
20%	80%	100%

HANDICAP DECLARE (%)		
Avec	Sans	Total
1%	99%	100%
7%	93%	100%
13%	87%	100%
8%	92%	100%

CONTRACTUEL.ES

Tranche d'âge	SEXE (effectifs)		
	Femmes	Hommes	Total
Moins de 35 ans	229	93	322
35 à 54 ans	196	71	267
55 ans et plus	31	24	55
Total	456	188	644

SEXE (%)		
Femmes	Hommes	Total
71%	29%	100%
73%	27%	100%
56%	44%	100%
71%	29%	100%

ORIGINE EVOQUEE (%)		
Extra-eur.	Europ.	Total
18%	82%	100%
27%	73%	100%
29%	71%	100%
23%	77%	100%

HANDICAP DECLARE (%)		
Avec	Sans	Total
1%	99%	100%
3%	97%	100%
2%	98%	100%
2%	98%	100%

ANCIENNETE MOYENNE DES AGENT.ES TITULAIRES ET CONTRACTUEL.ES, SELON LE STATUT ET LA CATEGORIE HIERARCHIQUE

Comme pour l'âge, les différences en termes d'ancienneté restent globalement assez faibles entre les femmes et les hommes.

Par comparaison, les écarts sont plus importants selon l'origine évoquée, les agent.es avec des prénoms à consonance extra-européenne ayant une ancienneté bien moindre.

De même, les agent.es avec un handicap déclaré ont une ancienneté bien plus élevée parmi les titulaires.

TITULAIRES ET CONTRACTUEL.ES	TOTAL		
	Femmes	Homme	Total
Total	11,1	11,4	11,2
Agent.es à consonance extra-européenne*	9,3	9,6	9,4
Agent.es à consonance européenne	11,6	11,8	11,6
Agent.es avec handicap déclaré	17,6	18,3	17,8
Agent.es sans handicap déclaré	10,6	11,0	10,7

* agent.es dont le prénom évoque une origine extra-européenne

CATEGORIE A	TOTAL		
	Femmes	Homme	Total
Total	10,1	10,0	10,1
Agent.es à consonance extra-européenne*	5,9	5,5	5,8
Agent.es à consonance européenne	10,3	10,2	10,3
Agent.es avec handicap déclaré	15,2	12,3	14,8
Agent.es sans handicap déclaré	10,0	10,0	10,0

CATEGORIE B	TOTAL		
	Femmes	Homme	Total
Total	8,4	9,8	9,0
Agent.es à consonance extra-européenne*	4,3	7,4	5,8
Agent.es à consonance européenne	8,8	10,2	9,3
Agent.es avec handicap déclaré	7,9	14,2	11,3
Agent.es sans handicap déclaré	8,4	9,6	8,9

CATEGORIE C	TOTAL		
	Femmes	Homme	Total
Total	11,9	12,2	12,0
Agent.es à consonance extra-européenne*	9,8	10,2	9,9
Agent.es à consonance européenne	12,8	12,9	12,8
Agent.es avec handicap déclaré	18,4	19,3	18,7
Agent.es sans handicap déclaré	11,2	11,7	11,4

TITULAIRES	TOTAL		
	Femmes	Homme	Total
Total	14,8	14,3	14,6
Agent.es à consonance extra-européenne	13,2	11,7	12,7
Agent.es à consonance européenne	15,2	14,9	15,1
Agent.es avec handicap déclaré	18,6	20,9	19,2
Agent.es sans handicap déclaré	14,4	13,8	14,2

CATEGORIE A	TOTAL		
	Femmes	Homme	Total
Total	13,8	13,2	13,7
Agent.es à consonance extra-européenne*	---	---	11,0
Agent.es à consonance européenne	13,9	13,5	13,8
Agent.es avec handicap déclaré	---	---	---
Agent.es sans handicap déclaré	13,8	13,3	13,6

CATEGORIE B	TOTAL		
	Femmes	Homme	Total
Total	13,9	15,9	14,8
Agent.es à consonance extra-européenne*	---	---	13,5
Agent.es à consonance européenne	14,1	15,9	14,9
Agent.es avec handicap déclaré	---	---	---
Agent.es sans handicap déclaré	14,1	15,6	14,7

CATEGORIE C	TOTAL		
	Femmes	Homme	Total
Total	15,2	14,2	14,8
Agent.es à consonance extra-européenne*	13,2	11,5	12,7
Agent.es à consonance européenne	15,9	15,0	15,6
Agent.es avec handicap déclaré	19,2	21,0	19,7
Agent.es sans handicap déclaré	14,7	13,6	14,3

CONTRACTUEL.ES	TOTAL		
	Femmes	Homme	Total
Total	2,2	2,6	2,3
Agent.es à consonance extra-européenne	1,9	1,9	1,9
Agent.es à consonance européenne	2,3	2,7	2,4
Agent.es avec handicap déclaré	---	---	2,3
Agent.es sans handicap déclaré	2,2	2,8	2,7

CATEGORIE A	TOTAL		
	Femmes	Homme	Total
Total	2,8	4,9	3,5
Agent.es à consonance extra-européenne*	---	---	1,4
Agent.es à consonance européenne	2,9	5,1	3,7
Agent.es avec handicap déclaré	---	---	---
Agent.es sans handicap déclaré	2,8	4,9	3,5

CATEGORIE B	TOTAL		
	Femmes	Homme	Total
Total	1,3	1,6	1,4
Agent.es à consonance extra-européenne*	1,3	1,0	1,2
Agent.es à consonance européenne	1,3	1,7	1,5
Agent.es avec handicap déclaré	---	---	---
Agent.es sans handicap déclaré	1,3	1,5	1,3

CATEGORIE C	TOTAL		
	Femmes	Homme	Total
Total	2,1	1,8	2,0
Agent.es à consonance extra-européenne*	2,0	2,6	2,1
Agent.es à consonance européenne	2,2	1,5	2,0
Agent.es avec handicap déclaré	---	---	---
Agent.es sans handicap déclaré	2,1	1,7	2,0

REPARTITION (EN NOMBRE ET EN POURCENTAGE) DES EFFECTIFS PAR TRANCHE D'ANCIENNETE ET PAR STATUT

Là aussi, la répartition des agent.es par tranches d'ancienneté confirme les constats précédents ; avec en particulier une proportion de personnes en situation de handicap inférieure à 3% parmi les agent.es avec moins de 2 ans ou de 2 à 9 ans d'ancienneté ; tandis qu'elle atteint 9% et 13% dans les deux tranches d'ancienneté les plus élevées.

TITULAIRES ET CONTRACTUEL·LES

Tranche d'ancienneté	SEXE (effectifs)		
	Femmes	Hommes	Total
Moins de 2 ans	383	215	598
2 à 9 ans	455	210	665
10 à 19 ans	397	175	572
20 ans et plus	304	164	468
Total	1 539	764	2 303

SEXE (%)		
Femmes	Hommes	Total
64%	36%	100%
68%	32%	100%
69%	31%	100%
65%	35%	100%
67%	33%	100%

ORIGINE EVOQUEE (%)		
Extra-eur.	Europ.	Total
20%	80%	100%
24%	76%	100%
24%	76%	100%
14%	86%	100%
21%	79%	100%

HANDICAP DECLARE (%)		
Avec	Sans	Total
2%	98%	100%
3%	97%	100%
9%	91%	100%
13%	87%	100%
6%	94%	100%

TITULAIRES

Tranche d'ancienneté	SEXE (effectifs)		
	Femmes	Hommes	Total
Moins de 2 ans	93	81	174
2 à 9 ans	306	167	473
10 à 19 ans	383	170	553
20 ans et plus	301	158	459
Total	1 083	576	1 659

SEXE (%)		
Femmes	Hommes	Total
53%	47%	100%
65%	35%	100%
69%	31%	100%
66%	34%	100%
65%	35%	100%

ORIGINE EVOQUEE (%)		
Extra-eur.	Europ.	Total
14%	86%	100%
24%	76%	100%
24%	76%	100%
15%	85%	100%
20%	80%	100%

HANDICAP DECLARE (%)		
Avec	Sans	Total
5%	95%	100%
3%	97%	100%
9%	91%	100%
13%	87%	100%
8%	92%	100%

CONTRACTUEL·LES

Tranche d'ancienneté	SEXE (effectifs)		
	Femmes	Hommes	Total
Moins de 2 ans	290	134	424
2 à 9 ans	149	43	192
10 à 19 ans	14	5	19
20 ans et plus	3	6	9
Total	456	188	644

SEXE (%)		
Femmes	Hommes	Total
68%	32%	100%
78%	22%	100%
---	---	---
---	---	---
71%	29%	100%

ORIGINE EVOQUEE (%)		
Extra-eur.	Europ.	Total
23%	77%	100%
24%	76%	100%
---	---	---
---	---	---
23%	77%	100%

HANDICAP DECLARE (%)		
Avec	Sans	Total
1%	99%	100%
3%	97%	100%
---	---	---
---	---	---
2%	98%	100%

MOUVEMENTS

COMPOSITION DES ARRIVEES DES AGENT.ES PERMANENT.ES, AU GLOBAL ET PAR CATEGORIE HIERARCHIQUE

Les arrivées – comme les départs indiqués page suivante – ne sont détaillées qu'en raison du sexe, mais pas selon les critères d'origine évoquée ni de handicap déclaré, car les effectifs de chaque ligne sont le plus souvent trop réduits pour garantir l'anonymat des agent.es concerné.es.

On constate des différences entre les femmes et les hommes. Mais elles peuvent en fait provenir des métiers concernés – en particulier ceux qui sont les plus sexués – comme c'était déjà le cas en détaillant précédemment les motifs de recrutement.

Motif d'arrivée	TOTAL		
	Femmes	Hommes	Total
Sans concours	8	24	32
Concours	7	5	12
Mutation	35	32	67
Détachement	0	7	7
Réintégration	3	1	4
Contrat RQTH (loi n°87-517)	1	1	2
Attente de recrutement statutaire	44	19	63
Contractuel-le	20	8	28
Remplacement	4	2	6
Total	122	99	221

CATEGORIE A		
Femmes	Hommes	Total
0	0	0
0	1	1
18	6	24
0	0	0
0	0	0
0	0	0
4	1	5
12	5	17
0	0	0
34	13	47

CATEGORIE B		
Femmes	Hommes	Total
0	0	0
3	0	3
9	6	15
0	0	0
0	0	0
0	0	0
28	11	39
7	3	10
1	1	2
48	21	69

CATEGORIE C		
Femmes	Hommes	Total
8	24	32
4	4	8
8	20	28
0	7	7
3	1	4
1	1	2
12	7	19
1	0	1
3	1	4
40	65	105

COMPOSITION DES DEPARTS DES AGENT.ES PERMANENT.ES, AU GLOBAL ET PAR CATEGORIE HIERARCHIQUE

Comme pour les arrivées, les motifs de départ nécessiteraient d'être reliés aux métiers concernés, même si les résultats semblent plus homogènes entre les deux sexes.

Motif de départ	TOTAL			CATEGORIE A			CATEGORIE B			CATEGORIE C		
	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total
Licenciement	0	1	1	0	0	0	0	1	1	0	0	0
Disponibilité	3	1	4	1	1	2	0	0	0	2	0	2
Congé parental	2	1	3	1	0	1	0	0	0	1	1	2
Démission	1	1	2	0	0	0	0	1	1	1	0	1
Détachement	0	3	3	0	2	2	0	0	0	0	1	1
Fin de CDD	11	8	19	2	2	4	6	6	12	3	0	3
Mutation	47	23	70	11	1	12	6	5	11	30	17	47
Retraite	29	16	45	5	7	12	2	3	5	22	6	28
Total	93	54	147	20	13	33	14	16	30	59	25	84

NOMBRE DE DEPARTS A LA RETRAITE ET AGE MOYEN, AU GLOBAL ET PAR CATEGORIE HIERARCHIQUE EN 2021

Compte-tenu de la faiblesse des effectifs concernés, les âges moyens de départ à la retraite selon le sexe et la catégorie hiérarchique sont difficilement interprétables.

D'ailleurs, la tendance observée ci-dessous, avec des âges de départ systématiquement plus élevés pour les hommes, est l'inverse de celle qui avait été constatée dans le RSC de 2020.

Il est donc préférable de ne rien conclure à partir des âges moyens ci-dessous. Pour éviter toute interprétation abusive, les âges moyens calculés à partir de moins de 20 individus sont indiqués entre parenthèses et ils n'ont pas été calculés à moins de 5 individus.

	TOTAL			CATEGORIE A			CATEGORIE B			CATEGORIE C		
	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total
Nombre d'agent-es	29	16	45	5	7	12	2	3	5	22	6	28
Age moyen	59,5	(62,1)	60,4	(61,0)	(63,4)	(62,4)	---	---	(62,5)	59,0	(60,0)	59,2

LES NOMINATIONS SUR LES EMPLOIS DE DIRECTION

	EFFECTIFS			PRIMO-NOMINATIONS		
	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total
DGS	0	1	1	0	0	0
DGA	3	2	5	0	0	0
DGSTE	0	1	1	0	0	0
Total	3	4	7	0	0	0

La loi du 12 mars 2012 et le décret du 30 avril 2012 ont instauré des quotas obligatoires dans les premières nominations sur les emplois de direction supérieure (direction générale et directions générales adjointes), auxquels sont soumises les communes de plus de 40 000 habitants. Ce quota était de 30% de 2015 à 2017 et, à partir de 2018, il est de 40% de chaque sexe dans les primo-nominations dans ces emplois.

La collectivité respecte cette obligation. Depuis l'application de la loi, elle a réalisé des primo-nominations de femmes sur les emplois de DGA : 1 en 2013, 1 en 2015 et 2 en 2016.



CARRIÈRE

ville de vi||eurbanne



AVANCEMENTS ET PROMOTIONS

Par rapport au RSC de 2020 : toutes filières confondues, 341 agent.es étaient promouvables à un avancement de grade en 2020 et iels sont 40 de plus en 2021 ; tandis que le nombre d'agent.promu.es a doublé dans le même temps, passant de 109 à 213. Cette augmentation du volume et de la proportion d'avancements de grade est due à la révision des ratios d'avancement effectuée en juillet 2021 : certains ratios ont été augmentés pour permettre des rattrapages de carrière.

AVANCEMENTS DE GRADE, DETAILLES PAR FILIERE ET PAR GRADE

L'avancement de grade correspond à un changement de grade au grade immédiatement supérieur, à l'intérieur d'un même cadre d'emploi.

Ces règles d'avancement sont définies par les décrets. Pour être promuable à l'avancement de grade, l'agent.e doit remplir certaines conditions statutaires, comme par exemple pour les ATSEMs de 2^{ème} classe : pour être promuable au grade d'ATSEM de 1^{ère} classe, il faut « avoir atteint le 6^{ème} échelon et compter au moins 5 ans de services effectifs dans le grade ou dans un grade d'un autre corps ou cadre d'emplois de catégorie C doté de la même échelle de rémunération, ou dans un grade équivalent si le corps ou cadre d'emplois d'origine est situé dans une échelle de rémunération différente ou n'est pas classé en catégorie C ».

Dans certains grades, un avancement via un examen professionnel est également possible en plus d'un avancement au choix.

Les tableaux suivants indiquent les grades d'arrivée dans lequel les agent.es se retrouvent si iels sont promu.es. Ils détaillent pour chaque grade, parmi les femmes et hommes promouvables, celles et ceux qui ont été effectivement promu.es. Ils précisent dans la colonne « après ratio » le nombre d'agent.es (arrondi au nombre supérieur) pouvant être promu.es suite à l'application des ratios de promotion qui représentent le pourcentage des personnes pouvant être promu.es parmi les promouvables (par exemple, 70% pour les ATSEMs de 1^{ère} classe). Ces ratios sont votés par la collectivité (cf. Délibération n° D-2021-225 du Conseil municipal du 5 juillet 2021). La colonne « après quota » précise le nombre d'agent.es pouvant être promu.es après l'application des quotas de promotion. Définis par les décrets, ils conditionnent le plus souvent le nombre des avancements de grade au choix au nombre d'avancement par examen professionnel.

Des taux de promotion, qui n'auraient aucun sens au niveau de chaque ligne en raison de la faiblesse des effectifs concernés, sont calculés par filière à la suite de ces tableaux.

FILIERE SANITAIRE ET SOCIALE	AGENT-ES PROMOUVABLES			Après Ratio	Après quota	AGENT-ES PROMU-ES		
	Femmes	Hommes	Total			Femmes	Hommes	Total
médecin hors classe	0	0	0	0	Pas de quota	0	0	0
médecin de 1ère classe	0	0	0	0	Pas de quota	0	0	0
psychologue hors classe	0	0	0	0	Pas de quota	0	0	0
cadre supérieur.e de santé paramédical	0	0	0	0	Pas de quota	0	0	0
cadre de santé de 1ère classe	0	0	0	0	Pas de quota	0	0	0
puériculteur-riche hors classe	1	0	1	1	Pas de quota	1	0	1
puériculteu-trice de classe supérieure	0	0	0	0	Pas de quota	0	0	0
infirmier.e en soins généraux hors classe	1	0	1	1	Pas de quota	1	0	1
infirmier.e en soins généraux de classe supérieure	0	0	0	0	Pas de quota	0	0	0
conseiller.e supérieur.e socio-éducatif	0	0	0	0	Pas de quota	0	0	0
technicien.ne paramédical.e de classe supérieure	0	0	0	0	Pas de quota	0	0	0
assistant.e socio-éducatif.ve de classe exceptionnelle	3	0	3	3	Pas de quota	0	0	0
éducateur-trice de jeunes enfants de classe exceptionnelle	13	0	13	13	Pas de quota	4	0	4
auxiliaire de puériculture principal.e de 1ère classe	6	0	6	4	Pas de quota	4	0	4
atsem principal.e de 1ère classe	47	1	48	34	Pas de quota	33	1	34
auxiliaire de soins principal.e de 1ère classe	6	0	6	4	Pas de quota	0	0	0
agent social principal.e de 1ère classe	0	0	0	0	Pas de quota	4	0	4
agent.e social.e principal.e de 2ème classe au choix	1	0	1	1	Pas de quota	1	0	1
agent.e social.e principal.e de 2ème classe avec examen pro	0	0	0	0	Pas de quota	0	0	0
Total	78	1	79	61		48	1	49

FILIERE ADMINISTRATIVE	AGENT·ES PROMOUVABLES			Après Ratio	Quota	AGENT·ES PROMU·ES		
	Femmes	Hommes	Total			Femmes	Hommes	Total
administrateur·trice général·e	1	0	1	1	20% des effectifs de fonctionnaires en activité dans le cadre d'emplois	0	0	0
administrateur·trice hors classe	2	0	2	2	Pas de quota	0	0	0
attaché·e hors classe (règle origine carrière 23)	0	1	1	1	Pas de quota	0	0	0
attaché·e hors classe (règle origine carrière 26)	1	0	1	1	Pas de quota	0	0	0
attaché·e hors classe (règle origine carrière 29)	10	5	15	15	Pas de quota	0	0	0
attaché·e hors classe (règle origine carrière 30)	17	7	24	24	Pas de quota	0	0	0
attaché·e principal·e au choix	0	0	0	0	Pas de quota	0	0	0
attaché·e principal·e avec examen pro	0	0	0	0	Pas de quota	0	0	0
rédacteur·trice principal·e de 1ère classe au choix	3	2	5	3	Pas de quota	3	0	3
rédacteur·trice principal·e de 1ère classe avec examen pro	1	0	1	1	Pas de quota	1	0	1
rédacteur·trice principal·e de 2ème classe au choix	2	0	2	1	4	1	0	1
rédacteur·trice principal·e de 2ème classe avec examen pro	0	0	0	0	3	0	0	0
adjoint·e administratif·ve principal·e de 1ère classe au choix	60	13	73	58	Pas de quota	49	10	59
adjoint·e administratif·ve principal·e de 2ème classe au choix	2	1	3	2	Pas de quota	2	1	3
adjoint·e administratif·ve principal·e de 2ème classe au choix	9	1	10	7	Pas de quota	7	0	7
adjoint·ve administratif·ve principal·e de 2ème classe avec examen pro	0	0	0	0	Pas de quota	0	0	0
Total	108	30	138	116		63	11	74

FILIERE CULTURELLE	AGENT·ES PROMOUVABLES			Après Ratio	Quota	AGENT·ES PROMU·ES		
	Femmes	Hommes	Total			Femmes	Hommes	Total
bibliothécaire principal·e au choix	0	0	0	0	Pas de quota	0	0	0
bibliothécaire principal·e avec examen pro	0	0	0	0	Pas de quota	0	0	0
attaché·e principal·e de conservation du patrimoine au choix	0	0	0	0	Pas de quota	0	0	0
attaché·e principal·e de conservation du patrimoine avec examen pro	0	0	0	0	Pas de quota	0	0	0
conservateur·trice de bibliothèque en chef	2	0	2	2	Pas de quota	0	0	0
conservateur·trice du patrimoine en chef	0	0	0	0	Pas de quota	0	0	0
assistant·e de conservation principal·e de 1ère classe	0	0	0	0	1	0	0	0
assistant·e de conservation principal·e de 2ème classe	0	0	0	0	Pas de quota	0	0	0
adjoint·e du patrimoine principal·e de 1ère classe	3	2	5	4	Pas de quota	2	2	4
adjoint·e du patrimoine principal·e de 2ème classe avec examen pro	0	0	0	0	Pas de quota	0	0	0
adjoint·e du patrimoine principal·e de 2ème classe	1	0	1	1	Pas de quota	0	0	0
directeur·trice d'établissement d'enseignement artistique de 1ère catégorie	0	0	0	0	1 nomination pour 3 recrutements	0	0	0
professeur·e d'enseignement artistique hors classe	8	14	22	7	1 nomination pour 3 recrutements	1	1	2
assistant·e d'enseignement artistique principal·e de 1ère cl	0	0	0	0	Pas de quota	0	0	0
assistant·e d'enseignement artistique principal·e de 2ème cl	0	0	0	0	Pas de quota	0	0	0
Total	14	16	30	14		3	3	6

FILIERE ANIMATION	AGENT·ES PROMOUVABLES			Après Ratio	Quota	AGENT·ES PROMU·ES		
	Femmes	Hommes	Total			Femmes	Hommes	Total
animateur·trice principal·e de 1ère classe	1	2	3	2	1	1	1	2
animateur·trice principal·e de 2ème classe au choix	1	0	1	1	Pas de quota	0	0	0
animateur·trice principal·e de 2ème classe avec examen pro	0	0	0	0	Pas de quota	0	0	0
adjoint·e d'animation principal·e de 1ère classe	2	0	2	1	Pas de quota	2	0	2
adjoint·e d'animation principal·e de 2ème classe	0	0	0	0	Pas de quota	0	0	0
Total	4	2	6	4		3	1	4

FILIERE TECHNIQUE	AGENT·ES PROMOUVABLES			Après Ratio	Quota	AGENT·ES PROMU·ES		
	Femmes	Hommes	Total			Femmes	Hommes	Total
ingénieur·e général·e	0	0	0	0	1 promotion pour 4 nominations	0	0	0
ingénieur·e en chef hors classe	1	0	1	1	Pas de quota	0	0	0
ingénieur·e hors classe	2	4	6	6	Pas de quota	0	0	0
ingénieur·e hors classe	2	4	6	6	Pas de quota	0	0	0
ingénieur·e hors classe	0	1	1	1	Pas de quota	0	0	0
ingénieur·e principal·e	0	1	1	1	Pas de quota	0	0	0
technicien·ne principal·e de 1ère classe au choix	0	3	3	2	1	0	1	1
technicien·ne principal·e de 1ère classe avec examen pro	0	0	0	0	Pas de quota	0	0	0
technicien·ne principal·e de 2ème classe au choix	0	3	3	2	Pas de quota	0	1	1
technicien·ne principal·e de 2ème classe avec examen pro	0	0	0	0	Pas de quota	0	0	0
agent·e de maîtrise principal·e	0	5	5	5	Pas de quota	0	2	2
adjoint·e technique principal·e de 1ère classe	29	36	65	59	Pas de quota	21	29	50
adjoint·e technique principal·e de 2ème classe avec examen pro	0	2	2	2	Pas de quota	0	2	2
adjoint·e technique principal·e de 2ème classe	17	5	22	15	Pas de quota	13	3	16
Total	51	64	115	100		34	38	72

FILIERE SPORTIVE	AGENT·ES PROMOUVABLES			Après Ratio	Quota	AGENT·ES PROMU·ES		
	Femmes	Hommes	Total			Femmes	Hommes	Total
conseiller·e principal·e des APS au choix	0	0	0	0	Pas de quota	0	0	0
conseiller·e principal·e des APS avec examen pro	0	0	0	0	Pas de quota	0	0	0
éducateur·trice des APS principal·e de 1ère classe	0	3	3	2	Pas de quota	0	1	1
éducateur·trice des APS principal·e de 2ème classe au choix	1	2	3	2	1	0	2	2
éducateur·trice des APS principal·e de 2ème classe avec examen pro	0	0	0	0	3	0	0	0
Total	1	5	6	4		0	3	3

FILIERE SECURITE	AGENT·ES PROMOUVABLES			Après Ratio	Quota	AGENT·ES PROMU·ES		
	Femmes	Hommes	Total			Femmes	Hommes	Total
directeur·trice principal·e de police municipale	0	1	1	1	Présence d'au moins 2 directeur·trices de PM au sein des effectifs	0	0	0
chef·fe de service de PM principal·e de 1ère classe	0	1	1	1	Pas de quota	0	1	1
chef·fe de service de PM principal·e de 2ème classe	0	0	0	0	Pas de quota	0	0	0
brigadier chef·fe principal·e	1	3	4	4	Pas de quota	1	3	4
brigadier chef·fe principal·e	1	0	1	1	Pas de quota	0	0	0
Total	2	5	7	7		1	4	5

AVANCEMENTS DE GRADE, AGREGES PAR FILIERE, EN INDIQUANT LES TAUX D'AVANCEMENT

Calculés pour chaque filière, les taux d'avancement ci-dessous montrent que **les seuls écarts significatifs s'observent en faveur des femmes en filière administrative, ainsi qu'en faveur des agent.es à consonance extra-européenne dans les filières administrative et technique**. Il s'agit sûrement d'un effet d'augmentation des ratios qui a permis aux agent.es ayant des retards de carrière de les rattraper. En revanche, les autres écarts ne sont pas statistiquement significatifs, en raison de la faiblesse des effectifs concernés.

Quant au critère du handicap, il n'a pas pu être pris en compte pour ces données.

Agent·es promouvables

Filière	SEXE		
	Femmes	Hommes	Total
Sanitaire et sociale	78	1	79
Administrative	108	30	138
Culturelle	14	16	30
Animation	4	2	6
Technique	51	64	115
Sportive	1	5	6
Sécurité	2	5	7
Total	258	123	381

Agent·es promu·es

Filière	SEXE		
	Femmes	Hommes	Total
Sanitaire et sociale	48	1	49
Administrative	63	11	74
Culturelle	3	3	6
Animation	3	1	4
Technique	34	38	72
Sportive	0	3	3
Sécurité	1	4	5
Total	152	61	213

Taux d'avancement

Filière	SEXE		
	Femmes	Hommes	Total
Sanitaire et sociale	62%	---	62%
Administrative	58%	37%	54%
Culturelle	21%	19%	20%
Animation	---	---	---
Technique	67%	59%	63%
Sportive	---	---	---
Sécurité	---	---	---
Total	59%	50%	56%

Filière	ORIGINE EVOQUEE		
	Extra-Europ.	Européenne	Total
Sanitaire et sociale	17	62	79
Administrative	29	109	138
Culturelle	3	27	30
Animation	---	---	6
Technique	40	75	115
Sportive	---	---	6
Sécurité	---	---	7
Total	90	291	381

Filière	ORIGINE EVOQUEE		
	Extra-Europ.	Européenne	Total
Sanitaire et sociale	9	40	49
Administrative	22	52	74
Culturelle	---	---	6
Animation	---	---	4
Technique	30	42	72
Sportive	---	---	3
Sécurité	---	---	5
Total	62	151	213

Filière	ORIGINE EVOQUEE		
	Extra-Europ.	Européenne	Total
Sanitaire et sociale	53%	65%	62%
Administrative	76%	48%	54%
Culturelle	---	---	---
Animation	---	---	---
Technique	75%	56%	63%
Sportive	---	---	---
Sécurité	---	---	---
Total	69%	52%	56%

PROMOTIONS INTERNES, DETAILLEES PAR FILIERE ET PAR GRADE

La promotion interne correspond à un changement de grade et de cadre d'emploi, par exemple d'adjoint.e technique principal.e de 1^{ère} classe vers l'agent.e de maîtrise. Il peut aussi impliquer un changement de catégorie hiérarchique (A, B, C), par exemple d'agent.e technique principal.e de 1^{ère} classe (catégorie C) vers technicien.ne (catégorie B).

Les tableaux suivants indiquent les grades d'arrivée dans lesquels les agent.es se retrouvent si iels sont promu.es. Ils détaillent, parmi les femmes et hommes promouvables, celles et ceux qui ont été effectivement bénéficié d'une promotion interne.

Des taux de promotion, qui n'auraient aucun sens au niveau de chaque ligne en raison de la faiblesse des effectifs concernés, sont calculés par filière à la suite de ces tableaux.

FILIERE SANITAIRE ET SOCIALE	AGENT·ES PROMOUVABLES			Quota	AGENT·ES PROMU·ES		
	Femmes	Hommes	Total		Femmes	Hommes	Total
Conseiller·e socio-éducatif·ve (règle origine carrière 706)	4	1	5	0	0	0	0
Conseiller·e socio-éducatif·ve (règle origine carrière 707)	1	0	1	0	0	0	0
Conseiller·e socio-éducatif·ve (règle origine carrière 724)	15	0	15	0	0	0	0
Conseiller·e socio-éducatif·ve (règle origine carrière 725)	1	0	1	0	0	0	0
Total	21	1	22		0	0	0

FILIERE ADMINISTRATIVE	AGENT·ES PROMOUVABLES			Quota	AGENT·ES PROMU·ES		
	Femmes	Hommes	Total		Femmes	Hommes	Total
Attaché·e territorial·e (règle origine carrière 123)	3	0	3	17	0	0	0
Attaché·e territorial·e (règle origine carrière 124)	4	2	6	17	0	1	1
Attaché·e territorial·e (règle origine carrière 125)	16	5	21	17	0	0	0
Attaché·e territorial·e (règle origine carrière 129)	2	0	2	17	0	0	0
Attaché·e territorial·e (règle origine carrière 130)	1	2	3	17	0	0	0
Attaché·e territorial·e (règle origine carrière 131)	2	4	6	17	0	0	0
Attaché·e territorial·e (règle origine carrière 132)	1	0	1	17	0	0	0
Attaché·e territorial·e (règle origine carrière 133)	2	1	3	17	0	0	0
Attaché·e territorial·e (règle origine carrière 134)	14	3	17	17	0	0	0
Attaché·e territorial·e (règle origine carrière 138)	0	4	4	17	0	0	0
Attaché·e territorial·e (règle origine carrière 139)	2	5	7	17	0	0	0
Attaché·e territorial·e (règle origine carrière 140)	5	14	19	17	0	0	0
Attaché·e territorial·e (règle origine carrière 142)	0	1	1	17	0	0	0
Attaché·e territorial·e (règle origine carrière 143)	0	3	3	17	0	0	0
Attaché·e territorial·e (règle origine carrière 145)	1	2	3	17	0	0	0
Attaché·e territorial·e (règle origine carrière 146)	9	6	15	17	1	0	1
Attaché·e territorial·e (règle origine carrière 155)	1	0	1	17	0	0	0
Attaché·e territorial·e (règle origine carrière 156)	2	0	2	17	0	0	0
Attaché·e territorial·e (règle origine carrière 80000)	2	2	4	17	0	0	0
Attaché·e territorial·e (règle origine carrière 80001)	0	4	4	17	0	0	0
Attaché·e territorial·e (règle origine carrière 80002)	2	2	4	17	0	0	0
Rédacteur·trice	41	5	46	1	1	0	1
Rédacteur·trice principal·e 2ème classe	0	1	1	0	0	0	0
Total	110	66	176		2	1	3

FILIERE CULTURELLE	AGENT·ES PROMOUVABLES			Quota	AGENT·ES PROMU·ES		
	Femmes	Hommes	Total		Femmes	Hommes	Total
Attaché·e Conservat. Patrimoine (règle origine carrière 560)	1	1	2	1	0	0	0
Attaché·e Conservat. Patrimoine (règle origine carrière 561)	13	3	16	1	0	0	0
Bibliothécaire Territorial·e (règle origine carrière 530)	1	1	2	1	0	0	0
Bibliothécaire Territorial·e (règle origine carrière 531)	13	3	16	1	0	0	0
Assistant·e de conservation (règle origine carrière 600)	7	2	9	1	0	0	0
Assistant·e de conservation (règle origine carrière 601)	6	3	9	1	0	0	0
Total	41	13	54		0	0	0

FILIERE ANIMATION	AGENT·ES PROMOUVABLES			Quota	AGENT·ES PROMU·ES		
	Femmes	Hommes	Total		Femmes	Hommes	Total
Animateur·trice (règle origine carrière 900)	3	1	4	3	0	0	0
Animateur·trice (règle origine carrière 901)	2	1	3	3	0	0	0
Total	5	2	7		0	0	0

FILIERE TECHNIQUE	AGENT·ES PROMOUVABLES			Quota	AGENT·ES PROMU·ES		
	Femmes	Hommes	Total		Femmes	Hommes	Total
Ingénieur·e (règle origine carrière 1210)	4	7	11	pas de quota	0	0	0
Ingénieur·e (règle origine carrière 1213)	1	1	2	pas de quota	1	1	2
Technicien·ne territorial·e (règle origine carrière 1300)	0	19	19	1	0	0	0
Technicien·ne territorial·e (règle origine carrière 1301)	1	19	20	1	0	1	1
Technicien·ne territorial·e (règle origine carrière 1302)	38	88	126	1	0	0	0
Agent·e de Maîtrise (règle origine carrière 1401)	73	53	126	pas de quota	0	1	1
Agent·e de Maîtrise (règle origine carrière 1402)	38	89	127	pas de quota	0	1	1
Agent·e de Maîtrise (règle origine carrière 1406)	0	2	2	pas de quota	0	0	0
Agent·e de Maîtrise (règle origine carrière 1412)	7	0	7	pas de quota	0	0	0
Agent·e de Maîtrise (règle origine carrière 1413)	78	2	80	pas de quota	0	0	0
Total	240	280	520		1	4	5

FILIERE SPORTIVE	AGENT·ES PROMOUVABLES			Quota	AGENT·ES PROMU·ES		
	Femmes	Hommes	Total		Femmes	Hommes	Total
Conseiller·e Territorial·e des APS	2	2	4	2	0	0	0
Total	2	2	4		0	0	0

FILIERE SECURITE	AGENT·ES PROMOUVABLES			Quota	AGENT·ES PROMU·ES		
	Femmes	Hommes	Total		Femmes	Hommes	Total
Chef·fe de service de police municipale 2011	5	10	15	0	0	0	0
Total	5	10	15		0	0	0

PROMOTION INTERNE, AGREGEES PAR FILIERE, EN INDIQUANT LES TAUX DE PROMOTION

Même en agrégeant les résultats par filières, les promotions internes sont très peu nombreuses. Les taux de promotion calculés à partir de ces résultats restent donc non significatifs et ne sont pas interprétables selon le sexe.

Pour la même raison, ils n'ont d'ailleurs pas été calculés en fonction du critère de l'origine évoquée.

Agent·es promouvables

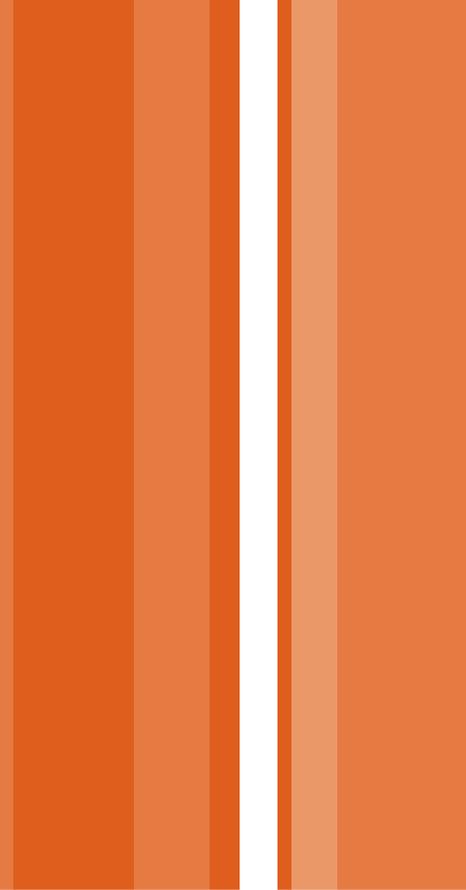
Filière	SEXE		
	Femmes	Hommes	Total
Sanitaire et sociale	21	1	22
Administrative	110	66	176
Culturelle	41	13	54
Animation	5	2	7
Technique	240	280	520
Sportive	2	2	4
Sécurité	5	10	15
Total	424	374	798

Agent·es promu·es

SEXE		
Femmes	Hommes	Total
0	0	0
2	1	3
0	0	0
0	0	0
1	4	5
0	0	0
0	0	0
3	5	8

Taux de promotion

SEXE		
Femmes	Hommes	Total
0%	---	0%
2%	2%	2%
0%	0%	0%
---	---	---
0%	1%	1%
---	---	---
---	---	---
1%	1%	1%



TEMPS TRAVAILLÉ

ville de vi || eurbanne



TEMPS TRAVAILLE

Par rapport au RSC de 2020 : 83% des agent.es titulaires étaient à temps complet en 2020 et c'est encore le cas pour 82% des agent.es en 2021. De même et sans surprise, les femmes constituent aux deux dates plus de 90% des agent.es à temps partiel, quelle que soit la catégorie hiérarchique, sans constater d'évolution significative d'une date à l'autre.

REPARTITION (EN NOMBRE ET EN POURCENTAGE) DES AGENT.ES TITULAIRES PAR TYPE DE TEMPS DE TRAVAIL ET PAR CATEGORIE HIERARCHIQUE

Comme dans le précédent RSC, les données sur le temps travaillé ne concernent que les 1 659 agent.es titulaires. 1 358 d'entre elles et eux (soit 82%) travaillent à temps complet, tandis que 58 (soit 3%) sont à temps non complet. Un même nombre bénéficie d'un temps partiel thérapeutique et 166 (10%) sont à temps partiel. Il s'agit le plus souvent de temps partiel sur autorisation et plus rarement de droit – dont les agent.es peuvent bénéficier durant 3 ans à compter de la naissance d'un enfant.

Sur le marché du travail, les femmes sont habituellement sur-représentées dans les effectifs à temps partiel, de même que les personnes à consonance extra-européenne. C'est également le cas des **agent.es de sexe féminin de la Ville de Villeurbanne, qui constituent 93% des effectifs à temps partiel**. Les effectifs du tableau de gauche peuvent aussi se lire autrement, pour constater que 154 des 1 083 agentes titulaires (soit 14%) sont à temps partiel, contre 12 des 576 hommes (soit 2%).

En revanche, **les personnes à consonance extra-européenne sont à temps partiel dans les mêmes proportions que celles à consonance européenne. Elles sont seulement un peu plus souvent à temps partiel thérapeutique (pour 36% d'entre elles), de même que les agent.es avec un handicap déclaré.**

ENSEMBLE DES TITULAIRES :

Temps travaillé	SEXE (effectifs)		
	Femmes	Hommes	Total
Temps complet	834	524	1 358
Temps non complet	37	21	58
Temps partiel thérapeutique	46	12	58
Temps partiel	154	12	166
dont temps partiel sur autorisation	135	10	145
dont temps partiel de droit	19	2	21
Disponibilité	12	7	19
Total	1 083	576	1 659

SEXE (%)		
Femmes	Hommes	Total
61%	39%	100%
64%	36%	100%
79%	21%	100%
93%	7%	100%
93%	7%	100%
90%	10%	100%
---	---	---
65%	29%	94%

ORIGINE EVOQUEE (%)		
Extra-eur.	Europ.	Total
20%	80%	100%
14%	86%	100%
36%	64%	100%
21%	79%	100%
21%	79%	100%
19%	81%	100%
---	---	---
20%	80%	100%

HANDICAP DECLARE (%)		
Avec	Sans	Total
7%	93%	100%
5%	95%	100%
19%	81%	100%
8%	92%	100%
9%	91%	100%
5%	95%	100%
---	---	---
8%	92%	100%

(suite du tableau, page suivante)

(suite du tableau de la page précédente)

TITULAIRES DE CATEGORIE A :

Temps travaillé	SEXE (effectifs)		
	Femmes	Hommes	Total
Temps complet	145	69	214
Temps non complet	12	8	20
Temps partiel thérapeutique	2	0	2
Temps partiel	40	4	44
dont temps partiel sur autorisation	34	3	37
dont temps partiel de droit	6	1	7
Disponibilité	1	0	1
Total	200	81	281

SEXE (%)		
Femmes	Hommes	Total
68%	32%	100%
60%	40%	100%
---	---	---
91%	9%	100%
92%	8%	100%
---	---	---
---	---	---
71%	29%	100%

ORIGINE EVOQUEE (%)		
Extra-eur.	Europ.	Total
3%	97%	100%
10%	90%	100%
---	---	---
5%	95%	100%
5%	95%	100%
---	---	---
---	---	---
4%	96%	100%

HANDICAP DECLARE (%)		
Avec	Sans	Total
3%	97%	100%
0%	100%	100%
---	---	---
2%	98%	100%
3%	97%	100%
---	---	---
---	---	---
2%	98%	100%

TITULAIRES DE CATEGORIE B :

Temps travaillé	SEXE (effectifs)		
	Femmes	Hommes	Total
Temps complet	91	71	162
Temps non complet	6	6	12
Temps partiel thérapeutique	0	1	1
Temps partiel	15	2	17
dont temps partiel sur autorisation	10	2	12
dont temps partiel de droit	5	0	5
Disponibilité	1	0	1
Total	113	80	193

SEXE (%)		
Femmes	Hommes	Total
56%	44%	100%
---	---	---
---	---	---
---	---	---
---	---	---
---	---	---
---	---	---
59%	29%	88%

ORIGINE EVOQUEE (%)		
Extra-eur.	Europ.	Total
7%	93%	100%
---	---	---
---	---	---
---	---	---
---	---	---
---	---	---
---	---	---
7%	93%	100%

HANDICAP DECLARE (%)		
Avec	Sans	Total
5%	95%	100%
---	---	---
---	---	---
---	---	---
---	---	---
---	---	---
---	---	---
4%	96%	100%

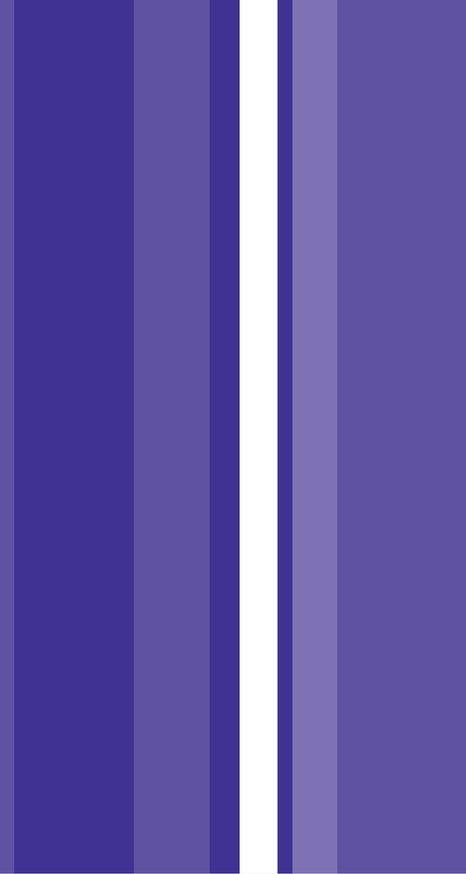
TITULAIRES DE CATEGORIE C :

Temps travaillé	SEXE (effectifs)		
	Femmes	Hommes	Total
Temps complet	598	384	982
Temps non complet	19	7	26
Temps partiel thérapeutique	44	11	55
Temps partiel	99	6	105
dont temps partiel sur autorisation	91	5	96
dont temps partiel de droit	8	1	9
Disponibilité	10	7	17
Total	770	415	1 185

SEXE (%)		
Femmes	Hommes	Total
61%	39%	100%
73%	27%	100%
80%	20%	100%
94%	6%	100%
95%	5%	100%
---	---	---
---	---	---
65%	29%	94%

ORIGINE EVOQUEE (%)		
Extra-eur.	Europ.	Total
26%	74%	100%
19%	81%	100%
38%	62%	100%
30%	70%	100%
29%	71%	100%
---	---	---
---	---	---
27%	73%	100%

HANDICAP DECLARE (%)		
Avec	Sans	Total
9%	91%	100%
12%	88%	100%
20%	80%	100%
12%	88%	100%
13%	87%	100%
---	---	---
---	---	---
10%	90%	100%



RÉMUNÉRATIONS



ville de vi||eurbanne



REMUNERATION

REMUNERATION MOYENNE

Par rapport au RSC de 2020 : comme dans les RSC précédents, la population prise en compte est composée des agent.es présent.es toute l'année, à temps complet et payées à « plein traitement » (ainsi les personnes ayant eu un arrêt maladie supérieur à 3 mois ne sont pas prises en compte) afin de comparer des personnes dont la situation professionnelle est effectivement comparable. Elles étaient 1 422 personnes dans ce cas en 2020 et elles sont 1 414 en 2021. Au niveau global, la rémunération moyenne des femmes était inférieure de 200 euros à celle des hommes et c'est encore le cas en 2021 (2 075 – 1 887 = 188 €).

REMUNERATION MOYENNE NETTE MENSUELLE DES AGENT.ES A TEMPS COMPLET, PAR STATUT ET CATEGORIE, AVEC HEURES SUPPLEMENTAIRES

Les résultats obtenus doivent être interprétés avec prudence, en particulier lorsque les effectifs concernés sont peu importants.

La prudence s'impose aussi pour l'interprétation des moyennes indiquées sur la ligne « Total » dans chaque tableau, car les écarts éventuels peuvent être dus à des différences dans la répartition des agent.es. Par exemple, on constate ci-dessous que les agent.es sans handicap déclaré – tous statuts et catégories hiérarchiques réunis – ont une rémunération moyenne globalement plus élevée (1 962 euros) que les agent.es avec un handicap déclaré (1 869 euros). Mais **cet écart s'explique parce que les agent.es avec handicap sont concentrés en catégorie C, ce qui diminue leur rémunération moyenne globale**. Les rémunérations détaillées au niveau de chaque catégorie hiérarchique montrent même que les écarts s'inversent en fait, en étant systématiquement en faveur des agent.es avec un handicap déclaré.

Un « effet de structure » similaire s'observe apparemment sur le critère de l'origine évoquée, même si une partie des écarts persiste tout de même.

En revanche, les écarts de rémunération se maintiennent pour le critère du sexe, car ils sont systématiquement au détriment des femmes, au global et surtout dans chaque catégorie hiérarchique. L'écart global entre les femmes et les hommes est de 188 euros, ce qui représente un montant de 10% en défaveur des femmes.

TITULAIRES ET CONTRACTUEL·LES :

Catégorie hiérarchique	Femmes	Hommes	Total
A	151	85	236
B	91	90	181
C	653	344	997
Total	895	519	1 414

SEXE		
Femmes	Hommes	Total
2 623 €	3 055 €	2 778 €
1 980 €	2 104 €	2 042 €
1 704 €	1 825 €	1 746 €
1 887 €	2 075 €	1 956 €

ORIGINE EVOQUEE		
Extra-eur.	Europ.	Total
(2 364 €)	2 789 €	2 778 €
(2 081 €)	2 038 €	2 042 €
1 703 €	1 763 €	1 746 €
1 734 €	2 017 €	1 956 €

HANDICAP DECLARE		
Avec	Sans	Total
(2 781 €)	2 778 €	2 778 €
(2 221 €)	2 031 €	2 042 €
1 762 €	1 745 €	1 746 €
1 869 €	1 962 €	1 956 €

TITULAIRES :

Catégorie hiérarchique	Femmes	Hommes	Total
A	123	61	184
B	73	67	140
C	547	326	873
Total	743	454	1 197

SEXE		
Femmes	Hommes	Total
2 685 €	3 064 €	2 811 €
2 059 €	2 218 €	2 135 €
1 722 €	1 831 €	1 763 €
1 914 €	2 054 €	1 967 €

ORIGINE EVOQUEE		
Extra-eur.	Europ.	Total
(2 364 €)	2 826 €	2 811 €
(2 202 €)	2 130 €	2 135 €
1 719 €	1 778 €	1 763 €
1 754 €	2 023 €	1 967 €

HANDICAP DECLARE		
Avec	Sans	Total
(2 781 €)	2 812 €	2 811 €
(2 436 €)	2 122 €	2 135 €
1 768 €	1 762 €	1 763 €
1 876 €	1 974 €	1 967 €

CONTRACTUEL·LES :

Catégorie hiérarchique	Femmes	Hommes	Total
A	28	24	52
B	18	23	41
C	106	18	124
Total	152	65	217

SEXE		
Femmes	Hommes	Total
2 349 €	3 031 €	2 664 €
1 661 €	1 769 €	1 722 €
1 614 €	1 723 €	1 630 €
1 755 €	2 223 €	1 895 €

ORIGINE EVOQUEE		
Extra-eur.	Europ.	Total
---	2 664 €	2 664 €
---	1 716 €	1 722 €
1 629 €	1 631 €	1 630 €
1 640 €	1 980 €	1 895 €

HANDICAP DECLARE		
Avec	Sans	Total
---	2 664 €	2 664 €
---	1 703 €	1 722 €
---	1 630 €	1 630 €
(1 787 €)	1 899 €	1 895 €

REMUNERATION MOYENNE NETTE MENSUELLE DES AGENT.ES A TEMPS COMPLET, PAR STATUT ET CATEGORIE, SANS HEURES SUPPLEMENTAIRES

A la différence du tableau de la page précédente, les rémunérations moyennes nettes mensuelles indiquées ci-dessous ont été **calculées sans les heures supplémentaires**.

Mais **les résultats conduisent aux mêmes constats sur les critères d'origine et de handicap** : les écarts ne se resserrent ni ne s'accroissent de manière significative par rapport à ceux observés dans la page précédente. Pour le critère de sexe l'écart total se resserre légèrement : il passe de 10% à 8,8%.

TITULAIRES ET CONTRACTUEL·LES :

Catégorie hiérarchique	Femmes	Hommes	Total
A	151	85	236
B	91	90	181
C	653	344	997
Total	895	519	1 414

SEXE		
Femmes	Hommes	Total
2 613 €	3 048 €	2 770 €
1 952 €	2 061 €	2 006 €
1 671 €	1 760 €	1 702 €
1 858 €	2 023 €	1 919 €

ORIGINE EVOQUEE		
Extra-eur.	Europ.	Total
(2 364 €)	2 780 €	2 770 €
(2 044 €)	2 003 €	2 006 €
1 664 €	1 717 €	1 702 €
1 695 €	1 980 €	1 919 €

HANDICAP DECLARE		
Avec	Sans	Total
(2 781 €)	2 770 €	2 770 €
(2 155 €)	1 998 €	2 006 €
1 730 €	1 699 €	1 702 €
1 834 €	1 925 €	1 919 €

TITULAIRES :

Catégorie hiérarchique	Femmes	Hommes	Total
A	123	61	184
B	73	67	140
C	547	326	873
Total	743	454	1 197

SEXE		
Femmes	Hommes	Total
2 675 €	3 055 €	2 801 €
2 024 €	2 170 €	2 094 €
1 686 €	1 764 €	1 716 €
1 883 €	1 998 €	1 927 €

ORIGINE EVOQUEE		
Extra-eur.	Europ.	Total
(2 364 €)	2 816 €	2 801 €
(2 160 €)	2 089 €	2 094 €
1 678 €	1 729 €	1 716 €
1 714 €	1 983 €	1 927 €

HANDICAP DECLARE		
Avec	Sans	Total
(2 781 €)	2 801 €	2 801 €
(2 350 €)	2 082 €	2 094 €
1 735 €	1 714 €	1 716 €
1 842 €	1 933 €	1 927 €

CONTRACTUEL·LES :

Catégorie hiérarchique	Femmes	Hommes	Total
A	28	24	52
B	18	23	41
C	106	18	124
Total	152	65	217

SEXE		
Femmes	Hommes	Total
2 342 €	3 031 €	2 660 €
1 660 €	1 744 €	1 707 €
1 591 €	1 682 €	1 604 €
1 737 €	2 202 €	1 876 €

ORIGINE EVOQUEE		
Extra-eur.	Europ.	Total
---	2 660 €	2 660 €
---	1 702 €	1 707 €
1 598 €	1 607 €	1 604 €
1 610 €	1 965 €	1 876 €

HANDICAP DECLARE		
Avec	Sans	Total
---	2 660 €	2 660 €
---	1 690 €	1 707 €
---	1 604 €	1 604 €
(1 746 €)	1 881 €	1 876 €

REMUNERATION MOYENNE NETTE MENSUELLE DES AGENT.ES A TEMPS COMPLET, PAR STATUT ET PAR FILIERE, AVEC LES HEURES SUPPLEMENTAIRES

Les rémunérations moyennes ci-dessous, calculées pour chaque filière, montrent que **quelle que soit la filière et le statut, la rémunération moyenne des femmes est presque systématiquement inférieure à celles des hommes**. Il en est de même de la rémunération moyenne des agent.es avec un prénom à consonance européenne, par rapport à celle des agent.es avec un prénom à consonance extra-européenne ; ainsi que de la rémunération moyenne globale des agent.es sans handicap, par rapport aux agent.es avec un handicap déclaré.

Toutefois, **ces résultats ne tiennent pas compte des catégories hiérarchiques, avec le risque de répartitions différenciées et « d'effets de structures »** similaires à ceux évoqués précédemment ; que ce soit en raison du sexe, de l'origine évoquée ou du handicap. D'où l'intérêt de détailler les résultats par filière et catégorie hiérarchique dans les pages suivantes – même si l'on verra que les effectifs concernés sont de ce fait plus réduits et limitent l'interprétation des résultats. Certains écarts peuvent aussi provenir de différences d'ancienneté, ainsi que de rémunérations plus favorables dans des filières et métiers majoritairement occupés par des hommes, notamment en termes de régime indemnitaire et d'heures supplémentaires – d'où les calculs effectués par la suite en isolant chacune de ces deux composantes de la rémunération des agent.es.

TITULAIRES ET CONTRACTUEL·LES :

Filière	Femmes	Hommes	Total
sanitaire et sociale	322	11	333
administrative	240	80	320
culturelle	54	44	98
animation	20	19	39
technique	244	330	574
sportive	6	14	20
sécurité	9	21	30
Total	895	519	1 414

SEXE		
Femmes	Hommes	Total
1 848 €	(2 111 €)	1 857 €
2 072 €	2 497 €	2 178 €
2 001 €	2 028 €	2 013 €
1 765 €	(1 886 €)	1 824 €
1 725 €	1 966 €	1 863 €
(1 936 €)	(1 862 €)	1 884 €
(2 324 €)	2 581 €	2 504 €
1 887 €	2 075 €	1 956 €

ORIGINE EVOQUEE		
Extra-eur.	Europ.	Total
1 735 €	1 892 €	1 857 €
1 792 €	2 238 €	2 178 €
(1 905 €)	2 023 €	2 013 €
(1 997 €)	1 786 €	1 824 €
1 697 €	1 932 €	1 863 €
---	(1 892 €)	1 884 €
---	2 504 €	2 504 €
1 734 €	2 017 €	1 956 €

HANDICAP DECLARE		
Avec	Sans	Total
(1 874 €)	1 857 €	1 857 €
1 898 €	2 210 €	2 178 €
---	2 022 €	2 013 €
---	1 803 €	1 824 €
1 803 €	1 868 €	1 863 €
---	(1 881 €)	1 884 €
---	2 517 €	2 504 €
1 869 €	1 962 €	1 956 €

TITULAIRES :

Filière	Femmes	Hommes	Total
sanitaire et sociale	251	7	258
administrative	213	56	269
culturelle	49	39	88
animation	15	12	27
technique	200	307	507
sportive	6	12	18
sécurité	9	21	30
Total	743	454	1 197

SEXE		
Femmes	Hommes	Total
1 888 €	(2 187 €)	1 896 €
2 055 €	2 375 €	2 121 €
2 059 €	2 125 €	2 088 €
(1 813 €)	(1 937 €)	1 868 €
1 752 €	1 958 €	1 877 €
(1 936 €)	(1 901 €)	1 913 €
(2 324 €)	2 581 €	2 504 €
1 914 €	2 054 €	1 967 €

ORIGINE EVOQUEE		
Extra-eur.	Europ.	Total
1 758 €	1 931 €	1 896 €
1 791 €	2 182 €	2 121 €
(1 956 €)	2 100 €	2 088 €
(2 110 €)	1 813 €	1 868 €
1 716 €	1 938 €	1 877 €
---	(1 905 €)	1 913 €
---	2 504 €	2 504 €
1 754 €	2 023 €	1 967 €

HANDICAP DECLARE		
Avec	Sans	Total
(1 874 €)	1 897 €	1 896 €
1 913 €	2 148 €	2 121 €
---	2 094 €	2 088 €
---	1 857 €	1 868 €
1 804 €	1 882 €	1 877 €
---	(1 911 €)	1 913 €
---	2 517 €	2 504 €
1 876 €	1 974 €	1 967 €

CONTRACTUEL·LES :

Filière	Femmes	Hommes	Total
sanitaire et sociale	71	4	75
administrative	27	24	51
culturelle	5	5	10
animation	5	7	12
technique	44	23	67
sportive	0	2	2
Total	152	65	217

SEXE		
Femmes	Hommes	Total
1 708 €	(1 979 €)	1 723 €
2 211 €	2 781 €	2 479 €
(1 431 €)	(1 275 €)	1 353 €
(1 622 €)	(1 798 €)	1 724 €
1 603 €	2 070 €	1 763 €
---	---	---
1 755 €	2 223 €	1 895 €

ORIGINE EVOQUEE		
Extra-eur.	Europ.	Total
1 680 €	1 741 €	1 723 €
---	2 492 €	2 479 €
---	(1 331 €)	1 353 €
---	1 726 €	1 724 €
1 601 €	1 880 €	1 763 €
---	---	---
1 640 €	1 980 €	1 895 €

HANDICAP DECLARE		
Avec	Sans	Total
---	1 723 €	1 723 €
---	2 512 €	2 479 €
---	(1 329 €)	(1 353 €)
---	1 667 €	1 724 €
---	1 762 €	1 763 €
---	---	---
(1 787 €)	1 899 €	1 895 €

REMUNERATION MOYENNE NETTE MENSUELLE DES AGENT.ES A TEMPS COMPLET, PAR STATUT ET PAR FILIERE, SANS LES HEURES SUPPLEMENTAIRES

Les tableaux ci-dessous présentent les rémunérations moyennes obtenues en écartant les heures supplémentaires.

Les résultats sont quasiment similaires à ceux de la page précédente et conduisent donc aux mêmes constats.

TITULAIRES ET CONTRACTUEL·LES :

Filière	Femmes	Hommes	Total
sanitaire et sociale	322	11	333
administrative	240	80	320
culturelle	54	44	98
animation	20	19	39
technique	244	330	574
sportive	6	14	20
sécurité	9	21	30
Total	895	519	1 414

SEXE		
Femmes	Hommes	Total
1 823 €	(2 087 €)	1 832 €
2 031 €	2 478 €	2 143 €
1 991 €	2 014 €	2 001 €
1 741 €	(1 838 €)	1 788 €
1 703 €	1 911 €	1 823 €
(1 932 €)	(1 846 €)	1 871 €
(2 135 €)	2 320 €	2 264 €
1 858 €	2 023 €	1 919 €

ORIGINE EVOQUEE		
Extra-eur.	Europ.	Total
1 713 €	1 866 €	1 832 €
1 750 €	2 204 €	2 143 €
(1 905 €)	2 010 €	2 001 €
(1 945 €)	1 754 €	1 788 €
1 651 €	1 894 €	1 823 €
---	(1 880 €)	1 871 €
---	2 264 €	2 264 €
1 695 €	1 980 €	1 919 €

HANDICAP DECLARE		
Avec	Sans	Total
(1 867 €)	1 831 €	1 832 €
1 873 €	2 174 €	2 143 €
---	2 010 €	2 001 €
---	1 766 €	1 788 €
1 760 €	1 828 €	1 823 €
---	(1 868 €)	1 871 €
---	2 267 €	2 264 €
1 834 €	1 925 €	1 919 €

TITULAIRES :

Filière	Femmes	Hommes	Total
sanitaire et sociale	251	7	258
administrative	213	56	269
culturelle	49	39	88
animation	15	12	27
technique	200	307	507
sportive	6	12	18
sécurité	9	21	30
Total	743	454	1 197

SEXE		
Femmes	Hommes	Total
1 863 €	(2 168 €)	1 871 €
2 010 €	2 352 €	2 081 €
2 048 €	2 109 €	2 075 €
(1 782 €)	(1 881 €)	1 826 €
1 728 €	1 902 €	1 833 €
(1 932 €)	(1 882 €)	1 898 €
(2 135 €)	2 320 €	2 264 €
1 883 €	1 998 €	1 927 €

ORIGINE EVOQUEE		
Extra-eur.	Europ.	Total
1 738 €	1 905 €	1 871 €
1 749 €	2 143 €	2 081 €
(1 956 €)	2 085 €	2 075 €
(2 050 €)	1 775 €	1 826 €
1 667 €	1 898 €	1 833 €
---	(1 892 €)	1 898 €
---	2 264 €	2 264 €
1 714 €	1 983 €	1 927 €

HANDICAP DECLARE		
Avec	Sans	Total
(1 867 €)	1 871 €	1 871 €
1 888 €	2 106 €	2 081 €
---	2 081 €	2 075 €
---	1 812 €	1 826 €
1 762 €	1 839 €	1 833 €
---	(1 896 €)	1 898 €
---	2 267 €	2 264 €
1 842 €	1 933 €	1 927 €

CONTRACTUEL·LES :

Filière	Femmes	Hommes	Total
sanitaire et sociale	71	4	75
administrative	27	24	51
culturelle	5	5	10
animation	5	7	12
technique	44	23	67
sportive	0	2	2
Total	152	65	217

SEXE		
Femmes	Hommes	Total
1 684 €	(1 946 €)	1 698 €
2 197 €	2 772 €	2 468 €
(1 431 €)	(1 274 €)	1 353 €
(1 618 €)	(1 763 €)	1 702 €
1 588 €	2 037 €	1 742 €
---	---	---
1 737 €	2 202 €	1 876 €

ORIGINE EVOQUEE		
Extra-eur.	Europ.	Total
1 653 €	1 717 €	1 698 €
---	2 482 €	2 468 €
---	(1 331 €)	1 353 €
---	1 706 €	1 702 €
1 567 €	1 861 €	1 742 €
---	---	---
1 610 €	1 965 €	1 876 €

HANDICAP DECLARE		
Avec	Sans	Total
---	1 698 €	1 698 €
---	2 502 €	2 468 €
---	(1 328 €)	(1 353 €)
---	1 650 €	1 702 €
---	1 743 €	1 742 €
---	---	---
(1 746 €)	1 881 €	1 876 €

REMUNERATION MOYENNE NETTE MENSUELLE A TEMPS COMPLET PAR FILIERE, STATUT ET CATEGORIE HIERARCHIQUE, AVEC LES HEURES SUPPLEMENTAIRES

Les tableaux des deux pages suivantes détaillent les rémunérations moyennes des femmes et des hommes selon la filière, le statut et la catégorie hiérarchique.

Ils montrent avant tout des écarts de salaire entre les femmes et les hommes particulièrement importants dans les filières administrative (avec par exemple 3 177 – 2 822 = 355 euros d'écart en catégorie A) et technique (1 810 – 1 617 = 193 euros d'écart en catégorie C) ; mais pas en filière culturelle, où les rémunérations moyennes des femmes et des hommes sont assez similaires, quels que soient le statut et la catégorie hiérarchique.

Quant aux autres filières, les effectifs de l'un et/ou l'autre sexe sont généralement insuffisants pour permettre des comparaisons.

On constate également des inégalités entre les filières. Par exemple, la rémunération moyenne en catégorie A de la filière technique, à prédominance masculine, est supérieure à la rémunération des filières les plus féminisées : sanitaire et sociale (3 388 – 2 335 = 1 053 euros d'écart), administrative (428 euros d'écart) et culturelle (954 euros d'écart).

C'est d'ailleurs en raison de la faiblesse des effectifs concernés que le même niveau de détail n'a pas été possible pour l'origine évoquée et le handicap.

NB : des résultats selon l'origine et le handicap seront néanmoins proposés dans le paragraphe suivant, mais en agrégeant titulaires et contractuel.les.

SANITAIRE ET SOCIALE :				ENSEMBLE (effectifs)			ENSEMBLE			TITULAIRES			CONTRACTUEL·LES		
Catégorie hiérarchique	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total
A	54	3	57	2 324 €	---	2 335 €	2 398 €	---	2 407 €	(1 998 €)	---	(1 998 €)			
B	3	0	3	---	---	---	---	---	---	---	---	---			
C	265	8	273	1 748 €	(1 949 €)	1 754 €	1 774 €	---	1 777 €	1 661 €	---	1 680 €			
Total	322	11	333	1 848 €	(2 111 €)	1 857 €	1 888 €	(2 187 €)	1 896 €	1 708 €	---	1 723 €			

ADMINISTRATIVE :				ENSEMBLE (effectifs)			ENSEMBLE			TITULAIRES			CONTRACTUEL·LES		
Catégorie hiérarchique	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total
A	63	40	103	2 822 €	3 177 €	2 960 €	2 909 €	3 214 €	3 007 €	(2 564 €)	(3 133 €)	2 865 €			
B	37	10	47	2 070 €	(2 201 €)	2 098 €	2 142 €	(2 506 €)	2 202 €	(1 765 €)	---	(1 757 €)			
C	140	30	170	1 735 €	1 687 €	1 727 €	1 740 €	1 688 €	1 731 €	---	---	(1 611 €)			
Total	240	80	320	2 072 €	2 497 €	2 178 €	2 055 €	2 375 €	2 121 €	2 211 €	2 781 €	2 479 €			

CULTURELLE :				ENSEMBLE (effectifs)			ENSEMBLE			TITULAIRES			CONTRACTUEL·LES		
Catégorie hiérarchique	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total
A	21	19	40	2 349 €	(2 529 €)	2 434 €	2 349 €	(2 600 €)	2 465 €	---	---	---			
B	25	15	40	1 856 €	(1 681 €)	1 790 €	1 933 €	(1 800 €)	1 884 €	---	---	(1 349 €)			
C	8	10	18	(1 540 €)	(1 598 €)	(1 573 €)	(1 570 €)	(1 608 €)	(1 592 €)	---	---	---			
Total	54	44	98	2 001 €	2 028 €	2 013 €	2 059 €	2 125 €	2 088 €	(1 431 €)	(1 275 €)	(1 353 €)			

(suite du tableau, page suivante)

(suite du tableau de la page précédente)

ANIMATION :		ENSEMBLE (effectifs)		
Catégorie hiérarchique	Femmes	Hommes	Total	
A	0	0	0	
B	12	12	24	
C	8	7	15	
Total	20	19	39	

ENSEMBLE		
Femmes	Hommes	Total
---	---	---
(1 868 €)	(2 027 €)	1 947 €
(1 612 €)	(1 642 €)	(1 626 €)
1 765 €	(1 886 €)	1 824 €

TITULAIRES		
Femmes	Hommes	Total
---	---	---
(1 967 €)	(2 349 €)	(2 114 €)
(1 638 €)	(1 642 €)	(1 640 €)
1 813 €	(1 937 €)	1 868 €

CONTRACTUEL·LES		
Femmes	Hommes	Total
---	---	---
---	(1 798 €)	(1 751 €)
---	---	---
(1 622 €)	(1 798 €)	(1 724 €)

TECHNIQUE :		ENSEMBLE (effectifs)		
Catégorie hiérarchique	Femmes	Hommes	Total	
A	13	21	34	
B	8	36	44	
C	223	273	496	
Total	244	330	574	

ENSEMBLE		
Femmes	Hommes	Total
(3 343 €)	3 416 €	3 388 €
(2 100 €)	2 300 €	2 264 €
1 617 €	1 810 €	1 723 €
1 725 €	1 966 €	1 863 €

TITULAIRES		
Femmes	Hommes	Total
(3 519 €)	(3 538 €)	3 530 €
(2 349 €)	2 364 €	2 362 €
1 630 €	1 816 €	1 739 €
1 752 €	1 958 €	1 877 €

CONTRACTUEL·LES		
Femmes	Hommes	Total
---	(3 023 €)	(2 839 €)
---	(2 037 €)	(1 931 €)
1 557 €	(1 657 €)	1 579 €
1 603 €	2 070 €	1 763 €

SPORTIVE :		ENSEMBLE (effectifs)		
Catégorie hiérarchique	Femmes	Hommes	Total	
A	0	1	1	
B	6	13	19	
C	0	0	0	
Total	6	14	20	

ENSEMBLE		
Femmes	Hommes	Total
---	---	---
(1 936 €)	(1 843 €)	(1 872 €)
---	---	---
(1 936 €)	(1 862 €)	1 884 €

TITULAIRES		
Femmes	Hommes	Total
---	---	---
(1 936 €)	(1 882 €)	(1 901 €)
---	---	---
(1 936 €)	(1 882 €)	(1 913 €)

CONTRACTUEL·LES		
Femmes	Hommes	Total
---	---	---
---	---	---
---	---	---
---	---	---

SECURITE :		ENSEMBLE (effectifs)		
Catégorie hiérarchique	Femmes	Hommes	Total	
A	0	1	1	
B	0	4	4	
C	9	16	25	
Total	9	21	30	

ENSEMBLE		
Femmes	Hommes	Total
---	---	---
---	---	---
(2 324 €)	(2 508 €)	2 442 €
(2 324 €)	2 581 €	2 504 €

TITULAIRES		
Femmes	Hommes	Total
---	---	---
---	---	---
(2 324 €)	(2 508 €)	2 442 €
(2 324 €)	2 581 €	2 504 €

CONTRACTUEL·LES		
Femmes	Hommes	Total
---	---	---
---	---	---
---	---	---
---	---	---

REMUNERATION MOYENNE NETTE MENSUELLE A TEMPS COMPLET PAR FILIERE ET CATEGORIE HIERARCHIQUE, AVEC LES HEURES SUPPLEMENTAIRES

Les tableaux ci-dessous et page suivante détaillent les rémunérations moyennes selon le sexe, l'origine évoquée et le handicap, en distinguant chaque filière et catégorie hiérarchique ; mais en agrégeant les titulaires et les contractuel.les, afin de disposer d'effectifs suffisants.

Pour le critère du sexe, les résultats confirment les constats précédents, avec **des écarts de rémunération qui s'observent essentiellement à l'encontre des femmes en filières administrative et technique** ; tandis que **dans les autres filières, les effectifs de l'un ou l'autre sexe sont insuffisants pour effectuer des comparaisons statistiquement solides**.

Pour la même raison, les résultats détaillés selon l'origine évoquée ou le handicap sont encore plus difficilement interprétables, avec des effectifs trop réduits pour l'un et/ou l'autre sexe dans la quasi-totalité des filières et catégories hiérarchiques.

SANITAIRE ET SOCIALE :		Effectifs (titulaires + contractuel.les)		
Catégorie hiérarchique	Femmes	Hommes	Total	
A	54	3	57	
B	3	0	3	
C	265	8	273	
Total	322	11	333	

SEXE		
Femmes	Hommes	Total
2 324 €	---	2 335 €
---	---	---
1 748 €	(1 949 €)	1 754 €
1 848 €	(2 111 €)	1 857 €

ORIGINE EVOQUEE		
Extra-eur.	Europ.	Total
---	2 346 €	2 335 €
---	---	---
1 727 €	1 764 €	1 754 €
1 735 €	1 892 €	1 857 €

HANDICAP DECLARE		
Avec	Sans	Total
---	2 337 €	2 335 €
---	---	---
(1 824 €)	1 752 €	1 754 €
(1 874 €)	1 857 €	1 857 €

ADMINISTRATIVE :		Effectifs (titulaires + contractuel.les)		
Catégorie hiérarchique	Femmes	Hommes	Total	
A	63	40	103	
B	37	10	47	
C	140	30	170	
Total	240	80	320	

SEXE		
Femmes	Hommes	Total
2 822 €	3 177 €	2 960 €
2 070 €	(2 201 €)	2 098 €
1 735 €	1 687 €	1 727 €
2 072 €	2 497 €	2 178 €

ORIGINE EVOQUEE		
Extra-eur.	Europ.	Total
---	2 956 €	2 960 €
---	2 088 €	2 098 €
1 726 €	1 727 €	1 727 €
1 792 €	2 238 €	2 178 €

HANDICAP DECLARE		
Avec	Sans	Total
---	2 962 €	2 960 €
---	2 090 €	2 098 €
1 731 €	1 726 €	1 727 €
1 898 €	2 210 €	2 178 €

CULTURELLE :		Effectifs (titulaires + contractuel.les)		
Catégorie hiérarchique	Femmes	Hommes	Total	
A	21	19	40	
B	25	15	40	
C	8	10	18	
Total	54	44	98	

SEXE		
Femmes	Hommes	Total
2 349 €	(2 529 €)	2 434 €
1 856 €	(1 681 €)	1 790 €
(1 540 €)	(1 598 €)	(1 573 €)
2 001 €	2 028 €	2 013 €

ORIGINE EVOQUEE		
Extra-eur.	Europ.	Total
---	2 440 €	2 434 €
---	1 787 €	1 790 €
---	(1 563 €)	(1 573 €)
(1 905 €)	2 023 €	2 013 €

HANDICAP DECLARE		
Avec	Sans	Total
---	2 435 €	2 434 €
---	1 796 €	1 790 €
---	(1 571 €)	(1 573 €)
---	2 022 €	2 013 €

(suite du tableau, page suivante)

(suite du tableau de la page précédente)

ANIMATION :		Effectifs (titulaires + contractuel-les)		
Catégorie hiérarchique	Femmes	Hommes	Total	
A	0	0	0	
B	12	12	24	
C	8	7	15	
Total	20	19	39	

SEXE		
Femmes	Hommes	Total
---	---	---
(1 868 €)	(2 027 €)	1 947 €
(1 612 €)	(1 642 €)	(1 626 €)
1 765 €	(1 886 €)	1 824 €

ORIGINE EVOQUEE		
Extra-eur.	Europ.	Total
---	---	---
---	1 880 €	1 948 €
---	(1 607 €)	(1 626 €)
(1 813 €)	1 786 €	1 824 €

HANDICAP DECLARE		
Avec	Sans	Total
---	---	---
---	1 924 €	1 947 €
---	(1 620 €)	(1 626 €)
---	1 803 €	1 824 €

TECHNIQUE :		Effectifs (titulaires + contractuel-les)		
Catégorie hiérarchique	Femmes	Hommes	Total	
A	13	21	34	
B	8	36	44	
C	223	273	496	
Total	244	330	574	

SEXE		
Femmes	Hommes	Total
(3 343 €)	3 416 €	3 388 €
(2 100 €)	2 300 €	2 264 €
1 617 €	1 810 €	1 723 €
1 725 €	1 966 €	1 863 €

ORIGINE EVOQUEE		
Extra-eur.	Europ.	Total
---	3 388 €	3 388 €
---	2 271 €	2 264 €
1 689 €	1 740 €	1 723 €
1 697 €	1 932 €	1 863 €

HANDICAP DECLARE		
Avec	Sans	Total
---	3 388 €	3 388 €
---	2 254 €	2 264 €
1 755 €	1 721 €	1 723 €
1 803 €	1 868 €	1 863 €

SPORTIVE :		Effectifs (titulaires + contractuel-les)		
Catégorie hiérarchique	Femmes	Hommes	Total	
A	0	1	1	
B	6	13	19	
C	0	0	0	
Total	6	14	20	

SEXE		
Femmes	Hommes	Total
---	---	---
(1 936 €)	(1 843 €)	(1 872 €)
---	---	---
(1 936 €)	(1 862 €)	1 884 €

ORIGINE EVOQUEE		
Extra-eur.	Europ.	Total
---	---	---
---	(1 892 €)	(1 872 €)
---	---	---
---	(1 892 €)	1 884 €

HANDICAP DECLARE		
Avec	Sans	Total
---	---	---
---	(1 866 €)	(1 872 €)
---	---	---
---	(1 881 €)	1 884 €

SECURITE :		Effectifs (titulaires + contractuel-les)		
Catégorie hiérarchique	Femmes	Hommes	Total	
A	0	1	1	
B	0	4	4	
C	9	16	25	
Total	9	21	30	

SEXE		
Femmes	Hommes	Total
---	---	---
---	---	---
(2 324 €)	(2 508 €)	2 442 €
(2 324 €)	2 581 €	2 504 €

ORIGINE EVOQUEE		
Extra-eur.	Europ.	Total
---	---	---
---	---	---
---	2 442 €	2 442 €
---	2 504 €	2 504 €

HANDICAP DECLARE		
Avec	Sans	Total
---	---	---
---	---	---
---	2 461 €	2 442 €
---	2 517 €	2 504 €

REVENU DES AGENT.ES

Par rapport au RSC de 2020 : les femmes restent davantage concentrées dans les plus basses tranches de revenus, alors que les hommes sont proportionnellement plus nombreux dans les tranches les plus élevées. Pourtant, il y a en 2021 un peu plus de femmes avec un revenu brut annuel supérieur à 35 000 euros, puisqu'elles sont désormais 17% dans ce cas, contre 14% en 2020. Mais la part des hommes au-dessus de ce niveau de revenu a également augmenté, passant de 24 à 27% et le déséquilibre entre les sexes est donc quasiment identique à celui constaté en 2020.

REPARTITION DU REVENU DES AGENT.ES (REVENU BRUT ANNUEL)

La population considérée dans ce chapitre est similaire à celle des pages précédentes, en étant composée des 1 414 agent.es à temps complet présent.es au 31/12/2021.

Les résultats montrent que les femmes représentent près des trois quarts des agent.es avec un revenu brut annuel inférieur à 25 000 euros ; alors qu'elles ne constituent que la moitié des effectifs percevant plus de 35 000 euros annuel. Le même type d'écart s'observe dans chacune des trois catégories hiérarchiques.

La répartition est encore plus contrastée en raison de l'origine évoquée, puisque les agent.es ayant des prénoms à consonance extra-européenne représentent 20 à 32% des effectifs percevant moins de 35 000 euros, alors que leur proportion chute à 5% dans la tranche 35 000-44 999 euros et à seulement 1% dans la tranche supérieure.

En revanche, la répartition des agent.es avec un handicap déclaré semble plus homogène dans les différents niveaux de revenus, excepté dans la tranche plus élevée.

ENSEMBLE DES TITULAIRES ET CONTRACTUEL.ES :

Tranche de revenu	SEXE (effectifs)		
	Femmes	Hommes	Total
Moins de 19 999 €	11	4	15
20 000 € à 24 999 €	251	96	347
25 000 à 34 999 €	483	277	760
35 000 à 44 999 €	95	93	188
45 000 € et plus	55	49	104
Total	895	519	1 414

SEXE (%)		
Femmes	Hommes	Total
73%	27%	100%
72%	28%	100%
64%	36%	100%
51%	49%	100%
53%	47%	100%
63%	37%	100%

ORIGINE EVOQUEE (%)		
Extra-eur.	Europ.	Total
20%	80%	100%
32%	68%	100%
23%	77%	100%
5%	95%	100%
1%	99%	100%
21%	79%	100%

HANDICAP DECLARE (%)		
Avec	Sans	Total
7%	93%	100%
4%	96%	100%
8%	92%	100%
5%	95%	100%
2%	98%	100%
6%	94%	100%

(suite du tableau, page suivante)

(suite du tableau de la page précédente)

TITULAIRES ET CONTRACTUEL·LES DE CATEGORIE A :

Tranche de revenu	SEXE (effectifs)		
	Femmes	Hommes	Total
Moins de 19 999 €	0	1	1
20 000 € à 24 999 €	1	0	1
25 000 à 34 999 €	41	6	47
35 000 à 44 999 €	54	30	84
45 000 € et plus	55	48	103
Total	151	85	236

SEXE (%)		
Femmes	Hommes	Total
---	---	---
---	---	---
87%	13%	100%
64%	36%	100%
53%	47%	100%
64%	36%	100%

ORIGINE EVOQUEE (%)		
Extra-eur.	Europ.	Total
---	---	---
---	---	---
9%	91%	100%
1%	99%	100%
1%	99%	100%
3%	97%	100%

HANDICAP DECLARE (%)		
Avec	Sans	Total
---	---	---
---	---	---
2%	98%	100%
4%	96%	100%
2%	98%	100%
2%	98%	100%

TITULAIRES ET CONTRACTUEL·LES DE CATEGORIE B :

Tranche de revenu	SEXE (effectifs)		
	Femmes	Hommes	Total
Moins de 19 999 €	2	2	4
20 000 € à 24 999 €	12	10	22
25 000 à 34 999 €	53	44	97
35 000 à 44 999 €	24	33	57
45 000 € et plus	0	1	1
Total	91	90	181

SEXE (%)		
Femmes	Hommes	Total
---	---	---
55%	45%	100%
55%	45%	100%
42%	58%	100%
---	---	---
50%	50%	100%

ORIGINE EVOQUEE (%)		
Extra-eur.	Europ.	Total
---	---	---
14%	86%	100%
8%	92%	100%
5%	95%	100%
---	---	---
8%	92%	100%

HANDICAP DECLARE (%)		
Avec	Sans	Total
---	---	---
5%	95%	100%
4%	96%	100%
9%	91%	100%
---	---	---
6%	94%	100%

TITULAIRES ET CONTRACTUEL·LES DE CATEGORIE C :

Tranche de revenu	SEXE (effectifs)		
	Femmes	Hommes	Total
Moins de 19 999 €	9	1	0
20 000 € à 24 999 €	238	86	324
25 000 à 34 999 €	389	227	616
35 000 à 44 999 €	17	30	47
45 000 € et plus	0	0	0
Total	653	344	997

SEXE (%)		
Femmes	Hommes	Total
---	---	---
73%	27%	100%
63%	37%	100%
36%	64%	100%
---	---	---
65%	35%	100%

ORIGINE EVOQUEE (%)		
Extra-eur.	Europ.	Total
---	---	---
34%	66%	100%
27%	73%	100%
11%	89%	100%
---	---	---
28%	72%	100%

HANDICAP DECLARE (%)		
Avec	Sans	Total
---	---	---
4%	96%	100%
10%	90%	100%
4%	96%	100%
---	---	---
8%	92%	100%

COMPOSITION DES AGENT.ES A TEMPS COMPLET AYANT LES 50 REMUNERATIONS LES PLUS BASSES / LES PLUS HAUTES (REVENU BRUT ANNUEL)

Comme dans les pages précédentes, le tableau ci-dessous concerne l'ensemble des agent.es à temps plein présent.es au 31/12/2021.

Iels ont été réparti.es en distinguant celles et ceux qui perçoivent les 50 rémunérations les plus basses, ou bien les 50 rémunérations les plus hautes – tandis que le groupe des « rémunérations intermédiaires » rassemble tou.tes les autres agent.es.

On constate que les femmes – ainsi que les personnes avec des prénoms à consonance extra-européenne – sont davantage concentré.es dans les plus basses rémunérations, alors qu'elles deviennent rares dans les tranches de rémunérations les plus hautes. La même tendance s'observe pour les agent.es avec un handicap déclaré, mais leur répartition est moins déséquilibrée.

Les tableaux de la page suivante appliquent ce type d'analyse parmi les agent.es de chacune des trois catégories hiérarchiques. Les résultats obtenus donnent lieu aux mêmes constats et confirment ainsi **l'existence de ségrégation verticales selon le sexe, l'origine et le handicap au sein de chaque catégorie hiérarchique.**

ENSEMBLE DES TITULAIRES ET CONTRACTUEL.ES :

Niveau de rémunération	SEXE (effectifs)		
	Femmes	Hommes	Total
50 rémunérations les plus basses	40	10	50
Rémunérations intermédiaires	832	482	1 314
50 rémunérations les plus hautes	23	27	50
Total	895	519	1 414

SEXE (%)		
Femmes	Hommes	Total
80%	20%	100%
63%	37%	100%
46%	54%	100%
63%	37%	100%

ORIGINE EVOQUEE (%)		
Extra-eur.	Europ.	Total
28%	72%	100%
22%	78%	100%
0%	100%	100%
21%	79%	100%

HANDICAP DECLARE (%)		
Avec	Sans	Total
6%	94%	100%
7%	93%	100%
4%	96%	100%
6%	94%	100%

(résultats détaillés par statut, page suivante)

TITULAIRES ET CONTRACTUEL·LES DE CATEGORIE A :

Niveau de rémunération	SEXE (effectifs)		
	Femmes	Hommes	Total
50 rémunérations les plus basses	43	7	50
Rémunérations intermédiaires	85	51	136
50 rémunérations les plus hautes	23	27	50
Total	151	85	236

SEXE (%)		
Femmes	Hommes	Total
86%	14%	100%
63%	38%	100%
46%	54%	100%
64%	36%	100%

ORIGINE EVOQUEE (%)		
Extra-eur.	Europ.	Total
8%	92%	100%
1%	99%	100%
0%	100%	100%
8%	92%	100%

HANDICAP DECLARE (%)		
Avec	Sans	Total
0%	100%	100%
2%	98%	100%
4%	96%	100%
6%	94%	100%

TITULAIRES ET CONTRACTUEL·LES DE CATEGORIE B :

Niveau de rémunération	SEXE (effectifs)		
	Femmes	Hommes	Total
50 rémunérations les plus basses	26	24	50
Rémunérations intermédiaires	47	34	81
50 rémunérations les plus hautes	18	32	50
Total	91	90	181

SEXE (%)		
Femmes	Hommes	Total
52%	48%	100%
58%	42%	100%
36%	64%	100%
50%	50%	100%

ORIGINE EVOQUEE (%)		
Extra-eur.	Europ.	Total
6%	94%	100%
10%	90%	100%
6%	94%	100%
8%	92%	100%

HANDICAP DECLARE (%)		
Avec	Sans	Total
2%	98%	100%
6%	94%	100%
8%	92%	100%
6%	94%	100%

TITULAIRES ET CONTRACTUEL·LES DE CATEGORIE C :

Niveau de rémunération	SEXE (effectifs)		
	Femmes	Hommes	Total
50 rémunérations les plus basses	41	9	50
Rémunérations intermédiaires	593	304	897
50 rémunérations les plus hautes	19	31	50
Total	653	344	997

SEXE (%)		
Femmes	Hommes	Total
82%	18%	100%
66%	34%	100%
38%	62%	100%
65%	35%	100%

ORIGINE EVOQUEE (%)		
Extra-eur.	Europ.	Total
32%	68%	100%
29%	71%	100%
10%	90%	100%
28%	72%	100%

HANDICAP DECLARE (%)		
Avec	Sans	Total
6%	94%	100%
8%	92%	100%
4%	96%	100%
8%	92%	100%

HEURES SUPPLEMENTAIRES

Par rapport au RSC de 2020 : le nombre d'agent.es bénéficiaires d'heures supplémentaires rémunérées a légèrement augmenté en 2021 (682) par rapport à 2020 (618). Leur répartition par sexe a évolué d'une date à l'autre, la proportion de femmes passant de 57% en 2020 à 53% en 2021 – alors que les femmes constituent les deux tiers des effectifs de la collectivité. Les hommes bénéficient donc plus souvent d'heures supplémentaires en 2021 qu'en 2020, tant en termes de montants que de volumes d'heures.

NOMBRE D'AGENT.ES BENEFICIAIRES D'HEURES SUPPLEMENTAIRES REMUNEREES

Comme indiqué dans la partie gauche du tableau, **571 des 682 bénéficiaires d'heures supplémentaires (soit 84%) sont concentré.es en catégorie C. 47% de ces bénéficiaires sont des hommes, alors qu'on a vu dans la section « Effectifs » que ceux-ci ne constituent qu'un tiers des effectifs de la collectivité.** Cette sur-représentation des hommes s'observe dans les catégories B et C, mais pas en A, où 9 des 11 agent.es ayant effectué des heures supplémentaires rémunérées sont des femmes.

En revanche, la répartition dans chaque catégorie hiérarchique des bénéficiaires d'heures supplémentaires selon l'origine qu'ils évoquent correspond globalement aux proportions qui avaient été constatées précédemment dans les effectifs globaux de la collectivité. Il en est de même de la proportion de bénéficiaires ayant déclaré un handicap.

Détaillés dans le tableau du bas, les résultats par filière permettent de constater que **la filière technique concentre à elle seule la moitié des bénéficiaires d'heures supplémentaires rémunérées**, suivie des filières administrative et sanitaire et sociale. La composition par sexe, origine évoquée et handicap de ces bénéficiaires est là aussi quasiment similaire aux proportions qui avaient été constatées parmi l'ensemble des agent.es ; excepté en filière technique, où les femmes ne représentent que 30% des bénéficiaires, alors qu'on a vu précédemment (cf. la section « Effectifs ») qu'elles constituent 48% des effectifs de cette filière.

Catégorie hiérarchique et statut	SEXE (effectifs)		
	Femmes	Hommes	Total
Catégorie A	9	2	11
dont titulaires	3	0	3
dont contractuel·les	6	2	8
Catégorie B	46	54	100
dont titulaires	29	29	58
dont contractuel·les	17	25	42
Catégorie C	304	267	571
dont titulaires	212	227	439
dont contractuel·les	92	40	132
Total	359	323	682
dont titulaires	244	256	500
dont contractuel·les	115	67	182

SEXE (%)		
Femmes	Hommes	Total
---	---	---
---	---	---
---	---	---
46%	54%	100%
50%	50%	100%
40%	60%	100%
53%	47%	100%
48%	52%	100%
70%	30%	100%
53%	47%	100%
49%	51%	100%
63%	37%	100%

ORIGINE EVOQUEE (%)		
Extra-eur.	Europ.	Total
---	---	---
---	---	---
---	---	---
9%	91%	100%
11%	89%	100%
6%	94%	100%
30%	70%	100%
27%	73%	100%
39%	61%	100%
27%	73%	100%
26%	74%	100%
30%	70%	100%

HANDICAP DECLARE (%)		
Avec	Sans	Total
---	---	---
---	---	---
---	---	---
6%	94%	100%
5%	95%	100%
7%	93%	100%
6%	94%	100%
2%	98%	100%
7%	93%	100%
6%	94%	100%
7%	93%	100%
2%	98%	100%

Filière	SEXE (effectifs)		
	Femmes	Hommes	Total
Sanitaire et sociale	117	8	125
Administrative	105	31	136
Culturelle	6	3	9
Animation	15	14	29
Technique	105	230	335
Sportive	3	6	9
Sécurité	8	31	39
Total	359	323	682

SEXE (%)		
Femmes	Hommes	Total
94%	6%	100%
77%	23%	100%
---	---	---
---	---	---
31%	69%	100%
---	---	---
---	---	---
---	---	---
53%	47%	100%

ORIGINE EVOQUEE (%)		
Extra-eur.	Europ.	Total
26%	74%	100%
21%	79%	100%
---	---	---
---	---	---
33%	67%	100%
---	---	---
---	---	---
---	---	---
27%	73%	100%

HANDICAP DECLARE (%)		
Avec	Sans	Total
1%	99%	100%
6%	94%	100%
---	---	---
---	---	---
7%	93%	100%
---	---	---
---	---	---
---	---	---
6%	94%	100%

MONTANT ANNUEL D'HEURES SUPPLEMENTAIRES REMUNEREES

Le tableau ci-dessous indique la répartition des montants annuels d'heures supplémentaires rémunérées selon le sexe, l'origine évoquée ou le handicap. Bien évidemment, ces montants dépendent en premier lieu des volumes de bénéficiaires, qui sont indiqués dans le tableau de la page précédente.

Les proportions sont globalement concordantes d'une page à la suivante : les agent.es à consonance extra-européenne représentent par exemple 9% des bénéficiaires d'heures supplémentaires rémunérées en catégorie B et perçoivent également 9% du montant annuel de des heures rémunérées dans cette même catégorie.

La seule variation significative s'observe en catégorie C, où les agent.es à consonance extra-européenne perçoivent 23% du montant des heures supplémentaires rémunérées, alors que le tableau de la page précédente indique qu'ils représentent 30% des bénéficiaires de ces heures. Cette différence s'observe à la fois parmi les titulaires et les contractuel.les.

Catégorie hiérarchique et statut	SEXE (montants annuels)		
	Femmes	Hommes	Total
Catégorie A	6 780 €	1 076 €	7 856 €
dont titulaires	3 969 €	0 €	3 969 €
dont contractuel.les	2 811 €	1 076 €	3 887 €
Catégorie B	38 233 €	48 645 €	86 878 €
dont titulaires	29 632 €	35 365 €	64 997 €
dont contractuel.les	8 602 €	13 280 €	21 882 €
Catégorie C	275 125 €	284 638 €	559 763 €
dont titulaires	230 544 €	265 083 €	495 627 €
dont contractuel.les	44 581 €	19 555 €	64 136 €
Total	320 138 €	334 359 €	654 497 €
dont titulaires	264 145 €	300 448 €	564 593 €
dont contractuel.les	55 994 €	33 911 €	89 905 €

SEXE (%)		
Femmes	Hommes	Total
---	---	---
---	---	---
---	---	---
44%	56%	100%
46%	54%	100%
39%	61%	100%
49%	51%	100%
47%	53%	100%
70%	30%	100%
49%	51%	100%
47%	53%	100%
62%	38%	100%

ORIGINE EVOQUEE (%)		
Extra-eur.	Europ.	Total
---	---	---
---	---	---
---	---	---
9%	91%	100%
7%	93%	100%
15%	85%	100%
23%	77%	100%
21%	79%	100%
48%	52%	100%
21%	79%	100%
19%	81%	100%
39%	61%	100%

HANDICAP DECLARE (%)		
Avec	Sans	Total
---	---	---
---	---	---
---	---	---
4%	96%	100%
4%	96%	100%
5%	95%	100%
6%	94%	100%
6%	94%	100%
6%	94%	100%
6%	94%	100%
6%	94%	100%

Filière	SEXE (montants cumulés)		
	Femmes	Hommes	Total
Sanitaire et sociale	96 328 €	6 119 €	102 447 €
Administrative	126 774 €	23 411 €	150 185 €
Culturelle	2 351 €	554 €	2 905 €
Animation	7 465 €	7 840 €	15 305 €
Technique	62 349 €	194 140 €	256 489 €
Sportive	471 €	2 177 €	2 648 €
Sécurité	24 400 €	100 118 €	124 518 €
Total	320 138 €	334 359 €	654 497 €

SEXE (%)		
Femmes	Hommes	Total
94%	6%	100%
84%	16%	100%
---	---	---
49%	51%	100%
24%	76%	100%
---	---	---
---	---	---
49%	51%	100%

ORIGINE EVOQUEE (%)		
Extra-eur.	Europ.	Total
26%	74%	100%
18%	82%	100%
---	---	---
22%	78%	100%
31%	69%	100%
---	---	---
---	---	---
21%	79%	100%

HANDICAP DECLARE (%)		
Avec	Sans	Total
1%	99%	100%
8%	92%	100%
---	---	---
8%	92%	100%
7%	93%	100%
---	---	---
---	---	---
6%	94%	100%

MONTANT ANNUEL MOYEN D'HEURES SUPPLEMENTAIRES REMUNEREES PAR AGENT.E

Le constat précédent est confirmé par les montants moyens d'heures supplémentaires rémunérées par agent.e, qui sont nettement moins élevés parmi les agent.es de catégorie C avec des prénoms à consonance extra-européenne (777 €), par rapport aux agent.es avec des prénoms à consonance européenne (1 066 €).

On constate également des montants moyens systématiquement moins importants pour les femmes par rapport aux hommes ; à la fois parmi les contractuel.les et les titulaires.

Les résultats sur le critère du handicap sont en revanche plus contrastés et varient dans un sens ou dans l'autre selon la catégorie hiérarchique et le statut.

NB : les moyennes d'heures supplémentaires indiquées dans le RSC de 2020 sont très différentes de celles indiquées ci-dessous, dans la mesure où elles avaient été calculées parmi l'ensemble des montants, sans tenir compte du fait que certain.es agent.es ont perçu durant l'année plusieurs montants, correspondant souvent à différentes catégories d'heures rémunérées. Dans les tableaux ci-dessous et des pages suivantes, il nous est apparu préférable de cumuler d'abord toutes les heures supplémentaires (et les montants correspondants) effectuées par chaque personne, afin de calculer ainsi des moyennes qui soient effectivement « par agent.e ».

Catégorie hiérarchique et statut	SEXE (effectifs concernés)		
	Femmes	Hommes	Total
Catégorie A	9	2	11
dont titulaires	3	0	3
dont contractuel.les	6	2	8
Catégorie B	46	54	100
dont titulaires	29	29	58
dont contractuel.les	17	25	42
Catégorie C	304	267	571
dont titulaires	212	227	439
dont contractuel.les	92	40	132
Total	359	323	682
dont titulaires	244	256	500
dont contractuel.les	115	67	182

SEXE (montant annuel moyen par agent.e)		
Femmes	Hommes	Total
---	---	---
---	---	---
---	---	---
831 €	901 €	869 €
1 022 €	1 219 €	1 121 €
506 €	531 €	521 €
905 €	1 066 €	980 €
1 087 €	1 168 €	1 129 €
485 €	489 €	486 €
892 €	1 035 €	960 €
1 083 €	1 174 €	1 129 €
487 €	506 €	494 €

ORIGINE EVOQUEE (montant annuel moyen par agent.e)		
Extra-eur.	Europ.	Total
---	---	---
---	---	---
---	---	---
813 €	874 €	869 €
678 €	1 176 €	1 121 €
1 300 €	472 €	521 €
777 €	1 066 €	980 €
851 €	1 235 €	1 129 €
601 €	413 €	486 €
780 €	1 024 €	960 €
839 €	1 229 €	1 129 €
643 €	431 €	494 €

HANDICAP DECLARE (montant annuel moyen par agent.e)		
Avec	Sans	Total
---	---	---
---	---	---
---	---	---
624 €	884 €	869 €
635 €	1 157 €	1 121 €
600 €	517 €	521 €
1 056 €	976 €	980 €
999 €	1 138 €	1 129 €
1 905 €	464 €	486 €
988 €	958 €	960 €
957 €	1 142 €	1 129 €
1 252 €	477 €	494 €

Filière	SEXE (effectifs concernés)		
	Femmes	Hommes	Total
Sanitaire et sociale	117	8	125
Administrative	105	31	136
Culturelle	6	3	9
Animation	15	14	29
Technique	105	230	335
Sportive	3	6	9
Sécurité	8	31	39
Total	359	323	682

SEXE (montant annuel moyen par agent.e)		
Femmes	Hommes	Total
823 €	---	820 €
1 207 €	755 €	1 104 €
---	---	---
---	---	---
594 €	844 €	766 €
---	---	---
---	---	---
892 €	1 035 €	960 €

ORIGINE EVOQUEE (montant annuel moyen par agent.e)		
Extra-eur.	Europ.	Total
821 €	819 €	820 €
961 €	1 143 €	1 104 €
---	---	---
---	---	---
712 €	792 €	766 €
---	---	---
---	---	---
780 €	1 024 €	960 €

HANDICAP DECLARE (montant annuel moyen par agent.e)		
Avec	Sans	Total
408 €	826 €	820 €
1 060 €	1 109 €	1 104 €
---	---	---
---	---	---
929 €	756 €	766 €
---	---	---
---	---	---
988 €	958 €	960 €

NOMBRE ANNUEL D'HEURES SUPPLEMENTAIRES REMUNEREES

Si la répartition des montants d'heures supplémentaires rémunérées n'est donc pas toujours homogène selon le sexe ou l'origine évoquée, ça n'est pas vraiment le cas des volumes d'heures supplémentaires, dont la répartition est globalement concordante avec la répartition des bénéficiaires.

Par exemple, les agent.es de catégorie B avec des prénoms à consonance extra-européenne ont effectué 9% des heures supplémentaires rémunérées et l'on a vu précédemment qu'ils représentent également 9% des bénéficiaires d'heures supplémentaires rémunérées dans cette catégorie hiérarchique.

Le seul écart visible s'observe en catégorie C et il est minime (3 points) : les agent.es avec des prénoms à consonance extra-européenne ont effectué 27% des heures supplémentaires alors qu'ils représentent 30% des bénéficiaires d'heures supplémentaires en catégorie C.

Catégorie hiérarchique et statut	SEXE (nombres annuel d'heures)		
	Femmes	Hommes	Total
Catégorie A	219	45	264
dont titulaires	92	0	92
dont contractuel·les	127	45	172
Catégorie B	1 279	1 647	2 926
dont titulaires	957	1 076	2 033
dont contractuel·les	322	571	893
Catégorie C	11 995	11 190	23 185
dont titulaires	9 431	10 085	19 516
dont contractuel·les	2 564	1 105	3 669
Total	13 493	12 883	26 376
dont titulaires	10 480	11 161	21 641
dont contractuel·les	3 013	1 722	4 735

SEXE (%)		
Femmes	Hommes	Total
83%	17%	100%
100%	0%	100%
74%	26%	100%
44%	56%	100%
47%	53%	100%
36%	64%	100%
52%	48%	100%
48%	52%	100%
70%	30%	100%
51%	49%	100%
48%	52%	100%
64%	36%	100%

ORIGINE EVOQUEE (%)		
Extra-eur.	Europ.	Total
11%	89%	100%
0%	100%	100%
17%	83%	100%
9%	91%	100%
9%	91%	100%
7%	93%	100%
27%	73%	100%
25%	75%	100%
44%	56%	100%
25%	75%	100%
23%	77%	100%
36%	64%	100%

HANDICAP DECLARE (%)		
Avec	Sans	Total
0%	100%	100%
0%	100%	100%
0%	100%	100%
4%	96%	100%
3%	97%	100%
6%	94%	100%
5%	95%	100%
5%	95%	100%
3%	97%	100%
5%	95%	100%
5%	95%	100%
3%	97%	100%

Filière	SEXE (nombres annuel d'heures)		
	Femmes	Hommes	Total
Sanitaire et sociale	4 841	313	5 154
Administrative	4 754	758	5 512
Culturelle	105	30	135
Animation	314	340	654
Technique	2 718	8 878	11 596
Sportive	27	96	123
Sécurité	733	2 468	3 201
Total	13 493	12 883	26 376

SEXE (%)		
Femmes	Hommes	Total
94%	6%	100%
86%	14%	100%
---	---	---
---	---	---
23%	77%	100%
---	---	---
---	---	---
51%	49%	100%

ORIGINE EVOQUEE (%)		
Extra-eur.	Europ.	Total
30%	70%	100%
21%	79%	100%
---	---	---
---	---	---
32%	68%	100%
---	---	---
---	---	---
25%	75%	100%

HANDICAP DECLARE (%)		
Avec	Sans	Total
1%	99%	100%
6%	94%	100%
---	---	---
---	---	---
6%	94%	100%
---	---	---
---	---	---
5%	95%	100%

NOMBRE ANNUEL MOYEN D'HEURES SUPPLEMENTAIRES REMUNEREES PAR AGENT.E

De même, le nombre moyen d'heures supplémentaires rémunérées par agent.e donne lieu à quelques écarts suivant le sexe ou l'origine évoquée, mais qui n'ont proportionnellement pas la même ampleur que les écarts observés précédemment dans les montants moyens.

Les résultats sont plus contrastés sur le critère du handicap : parmi les titulaires, les personnes avec un handicap déclaré ont systématiquement un nombre moyen d'heures supplémentaires nettement inférieur aux agent.es sans handicap déclaré. Mais c'est exactement l'inverse parmi les contractuel.les.

Catégorie hiérarchique et statut	SEXE (effectifs concernés)		
	Femmes	Hommes	Total
Catégorie A	9	2	11
dont titulaires	3	0	3
dont contractuel.les	6	2	8
Catégorie B	46	54	100
dont titulaires	29	29	58
dont contractuel.les	17	25	42
Catégorie C	304	267	571
dont titulaires	212	227	439
dont contractuel.les	92	40	132
Total	359	323	682
dont titulaires	244	256	500
dont contractuel.les	115	67	182

SEXE (moyenne annuelle d'heures /		
Femmes	Hommes	Total
---	---	---
---	---	---
---	---	---
27,8	30,5	29,3
33,0	37,1	35,1
18,9	22,9	21,3
39,5	41,9	40,6
44,5	44,4	44,5
27,9	27,6	27,8
37,6	39,9	38,7
42,9	43,6	43,3
26,2	25,7	26,0

ORIGINE EVOQUEE (moyenne annuelle d'heures /		
Extra-eur.	Europ.	Total
---	---	---
---	---	---
---	---	---
27,4	29,4	29,3
28,4	35,9	35,1
26,1	21,0	21,3
37,4	41,9	40,6
39,8	46,2	44,5
31,6	25,4	27,8
36,9	39,3	38,7
39,1	44,7	43,3
31,4	23,7	26,0

HANDICAP DECLARE (moyenne annuelle d'heures /		
Avec	Sans	Total
---	---	---
---	---	---
---	---	---
19,6	29,9	29,3
16,6	36,4	35,1
25,8	21,0	21,3
36,0	40,9	40,6
34,9	45,2	44,5
53,5	27,4	27,8
33,5	39,0	38,7
32,7	44,1	43,3
39,7	25,7	26,0

Filière	SEXE (effectifs concernés)		
	Femmes	Hommes	Total
Sanitaire et sociale	117	8	125
Administrative	105	31	136
Culturelle	6	3	9
Animation	15	14	29
Technique	105	230	335
Sportive	3	6	9
Sécurité	8	31	39
Total	359	323	682

SEXE (moyenne annuelle d'heures /		
Femmes	Hommes	Total
41,4	39,1	41,2
45,3	24,4	40,5
---	---	---
---	---	---
---	---	---
25,9	38,6	34,6
---	---	---
---	---	---
37,6	39,9	38,7

ORIGINE EVOQUEE (moyenne annuelle d'heures /		
Extra-eur.	Europ.	Total
47,0	39,2	41,2
40,5	40,5	40,5
---	---	---
---	---	---
---	---	---
33,2	35,3	34,6
---	---	---
---	---	---
36,7	39,3	38,7

HANDICAP DECLARE (moyenne annuelle d'heures /		
Avec	Sans	Total
19,1	41,6	41,2
26,5	41,9	40,5
---	---	---
---	---	---
---	---	---
37,5	34,4	34,6
---	---	---
---	---	---
33,5	39,0	38,7

NOMBRE ANNUEL D'HEURES SUPPLEMENTAIRES REMUNEREES PAR CATEGORIE D'HEURES

Les résultats ci-dessous et page suivante proposent un dernier angle d'approche, en distinguant les différentes catégories d'heures supplémentaires rémunérées.

On constate que les femmes, en particulier parmi les titulaires, effectuent bien plus souvent que les hommes des heures supplémentaires de jour, ou encore pour l'organisation des élections.

A l'inverse, les heures supplémentaires effectuées le dimanche ou de nuit concernent avant tout des hommes, en particulier sur les emplois de catégorie C.

C'est ce qui explique en partie les écarts constatés précédemment dans les montants, puisque ceux-ci sont plus élevés lorsqu'il s'agit d'heures supplémentaires effectuées le dimanche et de nuit, tandis qu'ils sont moindres pour les heures supplémentaires de jour ou pour cause d'élection.

ENSEMBLE DES TITULAIRES ET CONTRACTUEL·LES :

Catégorie d'heures	SEXE (nombres d'heures cumulés)		
	Femmes	Hommes	Total
Dimanche	1 126	3 050	4 176
Jour	8 878	5 932	14 810
Nuit	1 399	2 588	3 987
Elections	2 090	1 313	3 403
Total	13 493	12 883	26 376

SEXE (%)		
Femmes	Hommes	Total
27%	73%	100%
60%	40%	100%
35%	65%	100%
61%	39%	100%
51%	49%	100%

ORIGINE EVOQUEE (%)		
Extra-eur.	Europ.	Total
15%	85%	100%
26%	74%	100%
28%	72%	100%
29%	71%	100%
25%	75%	100%

HANDICAP DECLARE (%)		
Avec	Sans	Total
8%	92%	100%
3%	97%	100%
4%	96%	100%
9%	91%	100%
5%	95%	100%

TITULAIRES :

Catégorie d'heures	SEXE		
	Femmes	Hommes	Total
Dimanche	963	2 779	3 742
Jour	6 493	4 971	11 464
Nuit	1 137	2 482	3 619
Elections	1 862	927	2 789
Total	10 455	11 159	21 614

SEXE		
Femmes	Hommes	Total
26%	74%	100%
57%	43%	100%
31%	69%	100%
67%	33%	100%
48%	52%	100%

ORIGINE EVOQUEE		
Extra-eur.	Europ.	Total
13%	87%	100%
25%	75%	100%
25%	75%	100%
29%	71%	100%
23%	77%	100%

HANDICAP DECLARE		
Avec	Sans	Total
9%	91%	100%
4%	96%	100%
4%	96%	100%
8%	92%	100%
5%	95%	100%

CONTRACTUEL·LES :

Catégorie d'heures	SEXE		
	Femmes	Hommes	Total
Dimanche	164	272	436
Jour	2 384	961	3 345
Nuit	262	106	368
Elections	228	385	613
Total	3 038	1 724	4 762

SEXE		
Femmes	Hommes	Total
38%	62%	100%
71%	29%	100%
71%	29%	100%
37%	63%	100%
64%	36%	100%

ORIGINE EVOQUEE		
Extra-eur.	Europ.	Total
40%	60%	100%
33%	67%	100%
55%	45%	100%
28%	72%	100%
35%	65%	100%

HANDICAP DECLARE		
Avec	Sans	Total
2%	98%	100%
2%	98%	100%
0%	100%	100%
13%	87%	100%
3%	97%	100%

NOMBRE MOYEN D'HEURES SUPPLEMENTAIRES REMUNEREES PAR CATEGORIE D'HEURES ET PAR AGENT.E

Certain.es agent.es ont pu effectuer différentes catégories d'heures supplémentaires. C'est ce que montrent les effectifs détaillés dans la partie gauche du tableau ci-dessous, qui indiquent par exemple que 260 des 682 bénéficiaires ont effectué des heures supplémentaires le dimanche, tandis que 543 ont fait des heures de jour, 299 des heures de nuit et 179 des heures supplémentaires liées à l'organisation d'élections – le total de ces différents effectifs étant bien supérieur aux 682 personnes finalement concernées par des heures supplémentaires.

Globalement, le nombre moyen d'heures supplémentaires est souvent plus élevé parmi les femmes que parmi les hommes, en particulier quand on distingue les titulaires et les contractuel.les. La tendance inverse avait été constatée précédemment avec le nombre moyen d'heures supplémentaires, toutes catégories confondues, qui était globalement un peu plus élevé pour les bénéficiaires de sexe masculin, dans la mesure où ceux-ci sont davantage concentrés en catégorie C, où les heures supplémentaires sont systématiquement plus fréquentes, comme l'indique le [tableau ci-contre](#).

Des écarts – plus réduits – s'observent également entre agent.es ayant ou non des prénoms à consonance extra-européenne. En revanche, les résultats sur le critère du handicap donnent lieu à des écarts importants au détriment des agent.es avec un handicap déclaré, qui ont le plus souvent effectué un nombre moyen d'heures supplémentaires rémunérées bien moindre que les autres agent.es.

Catégorie d'heures	CATEGORIE HIERARCHIQUE			
	A	B	C	Total
Dimanche	7,2	9,6	17,4	16,1
Jour	22,3	28,2	27,3	27,3
Nuit	1,3	6,9	14,1	13,3
Elections		18,8	19,0	19,0
Total	15,5	18,4	21,0	20,6

ENSEMBLE DES TITULAIRES ET CONTRACTUEL·LES :

Catégorie d'heures	SEXE (effectifs concernés)		
	Femmes	Hommes	Total
Dimanche	84	176	260
Jour	294	249	543
Nuit	104	195	299
Elections	99	80	179
Total	359	323	682

SEXE		
Femmes	Hommes	Total
13,4	17,3	16,1
30,2	23,8	27,3
13,5	13,3	13,3
21,1	16,4	19,0
23,2	18,4	20,6

ORIGINE EVOQUEE		
Extra-eur.	Europ.	Total
10,2	17,9	16,1
26,9	27,4	27,3
12,7	13,6	13,3
20,4	18,5	19,0
19,3	21,1	20,6

HANDICAP DECLARE		
Avec	Sans	Total
16,4	16,0	16,1
21,1	27,5	27,3
9,9	13,5	13,3
18,3	19,1	19,0
16,9	20,8	20,6

NB : dans chacun de ces trois tableaux, le total de la dernière ligne ne correspond pas à la somme des lignes précédentes, du fait que certain.es agent.es ont effectué différentes catégories d'heures supplémentaires.

TITULAIRES :

Catégorie d'heures	SEXE (effectifs concernés)		
	Femmes	Hommes	Total
Dimanche	54	146	200
Jour	190	195	385
Nuit	76	169	245
Elections	89	63	152
Total	244	256	500

SEXE		
Femmes	Hommes	Total
17,8	19,0	18,7
33,9	25,4	29,6
15,0	14,7	14,8
20,9	14,7	18,4
25,5	19,4	21,9

ORIGINE EVOQUEE		
Extra-eur.	Europ.	Total
11,6	20,6	18,7
28,8	29,9	29,6
14,1	15,0	14,8
19,9	17,8	18,4
20,5	22,4	21,9

HANDICAP DECLARE		
Avec	Sans	Total
16,7	18,9	18,7
19,8	30,2	29,6
9,9	15,1	14,8
16,4	18,5	18,4
16,1	22,4	21,9

CONTRACTUEL·LES :

Catégorie d'heures	SEXE (effectifs concernés)		
	Femmes	Hommes	Total
Dimanche	30	30	60
Jour	104	54	158
Nuit	28	26	54
Elections	10	17	27
Total	115	67	182

SEXE		
Femmes	Hommes	Total
5,5	9,1	7,3
23,3	18,2	21,6
9,4	4,1	6,8
22,8	22,7	22,7
17,9	13,8	16,2

ORIGINE EVOQUEE		
Extra-eur.	Europ.	Total
7,9	6,9	7,3
23,0	21,0	21,6
8,5	5,5	6,8
23,0	22,6	22,7
16,4	16,0	16,2

HANDICAP DECLARE		
Avec	Sans	Total
10,0	7,2	7,3
34,8	21,4	21,6
	6,8	6,8
26,4	22,2	22,7
26,4	15,9	16,2

REGIME INDEMNITAIRE

PART DU REGIME INDEMNITAIRE DANS LA REMUNERATION PAR FILIERE

La partie gauche des tableaux ci-dessous et pages suivantes indiquent les effectifs concernés, par sexe et au total ; tandis que les tableaux à droite indiquent la part moyenne du régime indemnitaire selon le sexe, l'origine évoquée ou la mention d'un handicap.

Cette part est généralement plus élevée parmi les hommes (par rapport aux femmes) et parmi les agent.es avec des prénoms à consonance européenne (par rapport aux agent.es avec des prénoms à consonance extra-européenne). Pour ces deux critères, l'écart est de l'ordre de 1 à 3 points parmi les titulaires mais il est de 5 points parmi les contractuel.les, en particulier en filière technique.

En revanche, les écarts sont plus réduits parmi les agent.es avec et sans handicap, avec en outre des effectifs souvent insuffisants pour permettre des comparaisons.

TITULAIRES ET CONTRACTUEL·LES :

Filière	Femmes	Hommes	Total
sanitaire et sociale	322	11	333
administrative	240	80	320
culturelle	54	44	98
animation	20	19	39
technique	244	330	574
sportive	6	14	20
sécurité	9	21	30
Total	895	519	1 414

SEXE (%)		
Femmes	Hommes	Total
11%	(13%)	11%
15%	17%	15%
9%	9%	9%
14%	(15%)	15%
11%	13%	12%
(12%)	(12%)	12%
(25%)	23%	24%
12%	14%	13%

ORIGINE EVOQUEE (%)		
Extra-eur.	Europ.	Total
11%	11%	11%
12%	16%	15%
(9%)	9%	9%
(12%)	15%	15%
10%	13%	12%
---	(11%)	12%
---	24%	24%
11%	13%	13%

HANDICAP DECLARE (%)		
Avec	Sans	Total
(9%)	11%	11%
12%	16%	15%
---	9%	9%
---	14%	15%
11%	12%	12%
---	(12%)	12%
---	24%	24%
12%	13%	13%

TITULAIRES :

Filière	Femmes	Hommes	Total
sanitaire et sociale	251	7	258
administrative	213	56	269
culturelle	49	39	88
animation	15	12	27
technique	200	307	507
sportive	6	12	18
sécurité	9	21	30
Total	743	454	1 197

SEXE (%)		
Femmes	Hommes	Total
10%	(12%)	11%
14%	16%	15%
9%	8%	9%
(14%)	12%	13%
11%	13%	12%
(12%)	(12%)	12%
(25%)	23%	24%
12%	13%	12%

ORIGINE EVOQUEE (%)		
Extra-eur.	Europ.	Total
10%	11%	11%
12%	15%	15%
8%	9%	9%
12%	13%	13%
10%	13%	12%
---	(11%)	12%
---	24%	24%
10%	13%	12%

HANDICAP DECLARE (%)		
Avec	Sans	Total
(9%)	11%	11%
12%	15%	15%
---	9%	9%
---	13%	13%
10%	12%	12%
---	(11%)	12%
---	24%	24%
11%	12%	12%

CONTRACTUEL·LES :

Filière	Femmes	Hommes	Total
sanitaire et sociale	71	4	75
administrative	27	24	51
culturelle	5	5	10
animation	5	7	12
technique	44	23	67
sportive	0	2	2
Total	152	65	217

SEXE (%)		
Femmes	Hommes	Total
12%	(14%)	12%
18%	19%	19%
(11%)	(12%)	12%
(16%)	(19%)	18%
11%	19%	14%
---	---	---
13%	18%	14%

ORIGINE EVOQUEE (%)		
Extra-eur.	Europ.	Total
11%	12%	12%
---	19%	19%
---	(12%)	12%
---	19%	18%
11%	16%	14%
---	---	---
11%	16%	14%

HANDICAP DECLARE (%)		
Avec	Sans	Total
---	12%	12%
---	19%	19%
---	(12%)	(12%)
---	17%	18%
---	14%	14%
---	---	---
16%	14%	14%

Par rapport au RSC de 2020 : en 2020, la part du régime indemnitaire était globalement un peu plus élevée dans les rémunérations des hommes (15%) que des femmes (13%). L'écart était encore plus net pour les seul.es contractuel.les, avec une part du régime indemnitaire de respectivement 14% et 18% pour les femmes et les hommes ayant ce statut. Les résultats observés en 2021 pour l'un et l'autre sexe sont quasiment identiques, parmi l'ensemble des agent.es et selon leur statut.

PART DU REGIME INDEMNITAIRE DANS LA REMUNERATION PAR CATEGORIE HIERARCHIQUE

Les tableaux ci-dessous détaillent de la même manière les résultats selon le statut et la catégorie hiérarchique.

Ils montrent que les écarts constatés précédemment selon le sexe et l'origine évoquée s'observent surtout parmi les titulaires des catégories A et B ; alors que la part du régime indemnitaire est au contraire quasiment la même dans les rémunérations des titulaires de catégorie C, quels que soient leur sexe et l'origine qu'ils évoquent.

TITULAIRES ET CONTRACTUEL·LES

Catégorie hiérarchique	SEXE (effectifs)		
	Femmes	Hommes	Total
Catégorie A	151	85	236
Catégorie B	91	90	181
Catégorie C	653	344	997
Total	895	519	1 414

SEXE (%)		
Femmes	Hommes	Total
17%	20%	18%
15%	18%	16%
11%	11%	11%
12%	14%	13%

ORIGINE EVOQUEE (%)		
Extra-eur.	Europ.	Total
11%	18%	18%
14%	16%	16%
10%	11%	11%
11%	13%	13%

HANDICAP DECLARE (%)		
Avec	Sans	Total
21%	18%	18%
19%	16%	16%
10%	11%	11%
12%	13%	13%

TITULAIRES

Catégorie hiérarchique	SEXE (effectifs)		
	Femmes	Hommes	Total
Catégorie A	123	61	184
Catégorie B	73	67	140
Catégorie C	547	326	873
Total	743	454	1 197

SEXE (%)		
Femmes	Hommes	Total
16%	19%	17%
14%	17%	16%
11%	11%	11%
12%	13%	12%

ORIGINE EVOQUEE (%)		
Extra-eur.	Europ.	Total
11%	17%	17%
13%	16%	16%
10%	11%	11%
10%	13%	12%

HANDICAP DECLARE (%)		
Avec	Sans	Total
21%	17%	17%
19%	15%	16%
10%	11%	11%
11%	12%	12%

CONTRACTUEL·LES

Catégorie hiérarchique	SEXE (effectifs)		
	Femmes	Hommes	Total
Catégorie A	28	24	52
Catégorie B	18	23	41
Catégorie C	106	18	124
Total	152	65	217

SEXE (%)		
Femmes	Hommes	Total
19%	22%	20%
17%	19%	18%
11%	11%	11%
13%	18%	14%

ORIGINE EVOQUEE (%)		
Extra-eur.	Europ.	Total
---	20%	20%
18%	18%	18%
11%	11%	11%
11%	16%	14%

HANDICAP DECLARE (%)		
Avec	Sans	Total
---	20%	20%
21%	18%	18%
9%	11%	11%
16%	14%	14%

PART DU REGIME INDEMNITAIRE DANS LA REMUNERATION PAR FILIERE ET PAR CATEGORIE HIERARCHIQUE

Les tableaux ci-dessous et page suivante détaillent de la même manière les résultats par filière et catégorie hiérarchique. Ils ont été réalisés uniquement pour assurer une continuité avec les tableaux du RSC 2020 mais ne donnent en fait aucune information statistiquement solide ; avec des effectifs généralement insuffisants pour permettre des comparaisons, que ce soit en raison du sexe, de l'origine évoquée ou du handicap.

FILIERE SANITAIRE ET SOCIAL

Catégorie hiérarchique	SEXE (effectifs)		
	Femmes	Hommes	Total
Catégorie A	54	3	57
Catégorie B	3	0	3
Catégorie C	265	8	273
Total	322	11	333

SEXE (%)		
Femmes	Hommes	Total
11%	---	12%
---	---	---
11%	(13%)	11%
11%	(13%)	11%

ORIGINE EVOQUEE (%)		
Extra-eur.	Europ.	Total
---	12%	12%
---	---	---
11%	11%	11%
11%	(11%)	11%

HANDICAP DECLARE (%)		
Avec	Sans	Total
---	12%	12%
---	---	---
(8%)	11%	11%
(9%)	11%	11%

FILIERE ADMINISTRATIVE

Catégorie hiérarchique	SEXE (effectifs)		
	Femmes	Hommes	Total
Catégorie A	63	40	103
Catégorie B	37	10	47
Catégorie C	140	30	170
Total	240	80	320

SEXE (%)		
Femmes	Hommes	Total
21%	21%	21%
16%	(18%)	16%
12%	12%	12%
15%	17%	15%

ORIGINE EVOQUEE (%)		
Extra-eur.	Europ.	Total
---	21%	21%
---	16%	16%
12%	11%	12%
12%	16%	15%

HANDICAP DECLARE (%)		
Avec	Sans	Total
---	21%	21%
---	16%	16%
10%	12%	12%
12%	16%	15%

FILIERE CULTURELLE

Catégorie hiérarchique	SEXE (effectifs)		
	Femmes	Hommes	Total
Catégorie A	21	19	40
Catégorie B	25	15	40
Catégorie C	8	10	18
Total	54	44	98

SEXE (%)		
Femmes	Hommes	Total
9%	(8%)	8%
10%	(10%)	10%
(9%)	(9%)	9%
9%	9%	9%

ORIGINE EVOQUEE (%)		
Extra-eur.	Europ.	Total
---	8%	8%
---	10%	10%
---	(9%)	(9%)
(9%)	9%	9%

HANDICAP DECLARE (%)		
Avec	Sans	Total
---	8%	8%
---	10%	10%
---	(9%)	(9%)
---	9%	9%

FILIERE ANIMATION

Catégorie hiérarchique	SEXE (effectifs)		
	Femmes	Hommes	Total
Catégorie A	0	0	0
Catégorie B	12	12	24
Catégorie C	8	7	15
Total	20	19	39

SEXE (%)		
Femmes	Hommes	Total
---	---	---
18%	(17%)	17%
10%	(10%)	10%
14%	(15%)	15%

ORIGINE EVOQUEE (%)		
Extra-eur.	Europ.	Total
---	---	---
---	18%	17%
---	(11%)	(10%)
(12%)	15%	15%

HANDICAP DECLARE (%)		
Avec	Sans	Total
---	---	---
---	17%	17%
---	(10%)	(10%)
---	14%	15%

(suite du tableau, page suivante)

(suite du tableau de la page précédente)

FILIERE TECHNIQUE

Catégorie hiérarchique	SEXE (effectifs)		
	Femmes	Hommes	Total
Catégorie A	13	21	34
Catégorie B	8	36	44
Catégorie C	223	273	496
Total	244	330	574

SEXE (%)		
Femmes	Hommes	Total
30%	30%	30%
23%	22%	22%
9%	11%	10%
11%	13%	12%

ORIGINE EVOQUEE (%)		
Extra-eur.	Europ.	Total
---	30%	30%
---	23%	22%
10%	10%	10%
10%	13%	12%

HANDICAP DECLARE (%)		
Avec	Sans	Total
---	30%	30%
---	23%	22%
---	10%	10%
---	12%	12%

FILIERE SPORTIVE

Catégorie hiérarchique	SEXE (effectifs)		
	Femmes	Hommes	Total
Catégorie A	0	1	1
Catégorie B	6	13	19
Catégorie C	0	0	0
Total	6	14	20

SEXE (%)		
Femmes	Hommes	Total
---	---	---
12%	12%	12%
---	---	---
12%	12%	12%

ORIGINE EVOQUEE (%)		
Extra-eur.	Europ.	Total
---	---	---
---	(11%)	(12%)
---	---	---
---	(11%)	12%

HANDICAP DECLARE (%)		
Avec	Sans	Total
---	---	---
---	(11%)	(12%)
---	---	---
---	(12%)	12%

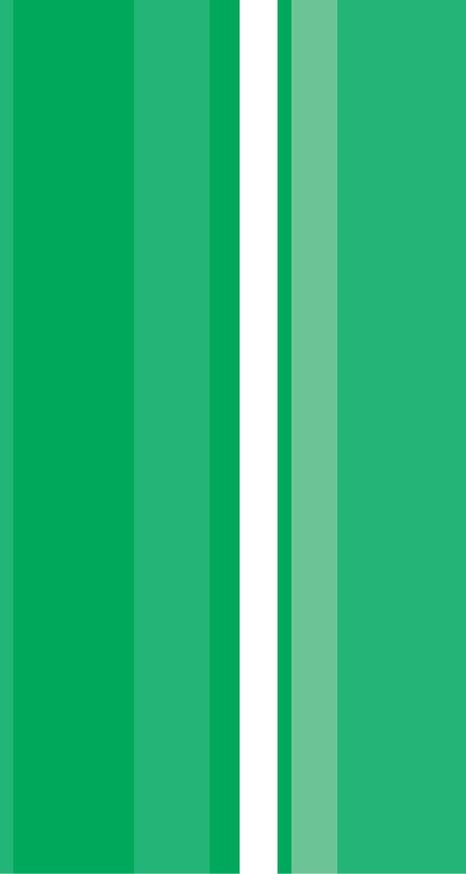
FILIERE SECURITE

Catégorie hiérarchique	SEXE (effectifs)		
	Femmes	Hommes	Total
Catégorie A	0	1	1
Catégorie B	0	4	4
Catégorie C	9	16	25
Total	9	21	30

SEXE (%)		
Femmes	Hommes	Total
---	---	---
---	---	---
(25%)	(23%)	24%
(25%)	23%	24%

ORIGINE EVOQUEE (%)		
Extra-eur.	Europ.	Total
---	---	---
---	---	---
---	24%	24%
---	24%	24%

HANDICAP DECLARE (%)		
Avec	Sans	Total
---	---	---
---	---	---
---	24%	24%
---	24%	24%



PRÉVENTION SANTÉ

ville de vi||eurbanne



PREVENTION SANTE

LES ACCIDENTS

Par rapport au RSC de 2020 : 70% des accidents du travail survenus en 2020 avaient occasionné un arrêt. Cette proportion est un peu moindre (61%) en 2021.

Le taux de fréquence (dont le calcul est rappelé au bas de cette page) était de 30 pour les femmes et de 14 pour les hommes. Il s'est inversé en 2021, en étant de 12 pour les femmes et 22 pour les hommes.

Les résultats de ce chapitre ne prennent en compte que le critère du sexe, mais pas l'origine évoquée. En effet, les effectifs concernés sont bien trop faibles pour garantir les conditions d'anonymat nécessaires à la prise en compte de ce critère.

De même, le handicap n'a pas été pris en compte car les effectifs avec un handicap déclaré seraient bien trop faibles pour être anonymes et interprétables.

NOMBRE DES ACCIDENTS DU TRAVAIL AVEC OU SANS ARRÊT

Type d'accident	ENSEMBLE		
	Femmes	Hommes	Total
Accident avec arrêt	27	25	52
Accident sans arrêt	26	7	33
Total	53	32	85

TITULAIRES		
Femmes	Hommes	Total
20	22	42
13	4	17
33	26	59

CONTRACTUEL·LES		
Femmes	Hommes	Total
7	3	10
13	3	16
20	6	26

NOMBRE DES ACCIDENTS DU TRAVAIL ET DE TRAJET

Type d'accident	ENSEMBLE		
	Femmes	Hommes	Total
Accidents de travail	38	20	58
Accident de trajet	15	12	27
Total	53	32	85

TITULAIRES		
Femmes	Hommes	Total
22	16	38
11	10	21
33	26	59

CONTRACTUEL·LES		
Femmes	Hommes	Total
16	4	20
4	2	6
20	6	26

Le taux de fréquence est déterminé avec la formule suivante :
$$\frac{\text{nombre d'accidents avec arrêt de travail} \times 1\,000\,000}{\text{nombre d'heures travaillées} \times \text{effectif en ETP}}$$

LES MALADIES PROFESSIONNELLES

NOMBRE D'AGENT.ES AYANT CONTRACTE UNE MALADIE PROFESSIONNELLE

Plus de la moitié des maladies professionnelles se concentrent en filière technique et dans la seule catégorie C.

Filière	ENSEMBLE		
	Femmes	Hommes	Total
sanitaire et sociale	9	0	9
administrative	1	0	1
culturelle	0	0	0
animation	0	0	0
technique	10	4	14
sportive	0	0	0
sécurité	0	0	0
Total	20	4	24

CATEGORIE A		
Femmes	Hommes	Total
1	0	1
0	0	0
0	0	0
0	0	0
0	0	0
0	0	0
0	0	0
1	0	1

CATEGORIE B		
Femmes	Hommes	Total
0	0	0
0	0	0
0	0	0
0	0	0
0	0	0
0	0	0
0	0	0
0	0	0

CATEGORIE C		
Femmes	Hommes	Total
8	0	8
1	0	1
0	0	0
0	0	0
10	4	14
0	0	0
0	0	0
19	4	23

LES ABSENCES

LES CONGES SUPERIEURS A 6 MOIS

La statistique des congés longs est probablement incomplète car les congés parentaux et de paternité ne sont pas forcément bien communiqués ni saisis. On peut quand même remarquer que les congés parentaux sont uniquement utilisés par des femmes.

Filière	ENSEMBLE		
	Femmes	Hommes	Total
congé parental	13	0	13
disponibilité pour suivre son conjoint	1	0	1
disponibilité pour convenance personnelle	7	0	7
disponibilité maladie	6	5	11
Total	27	5	32

CATEGORIE A		
Femmes	Hommes	Total
3	0	3
1	0	1
2	0	2
1	0	1
7	0	7

CATEGORIE B		
Femmes	Hommes	Total
0	0	0
0	0	0
1	0	1
0	0	0
1	0	1

CATEGORIE C		
Femmes	Hommes	Total
10	0	10
0	0	0
4	0	4
5	5	10
19	5	24



FORMATION

ville de vi||eurbanne

TEMPS ET EFFECTIFS EN FORMATION

JOURS DE FORMATION ET NOMBRE D'AGENT.ES

EFFECTIFS ET POURCENTAGES D'AGENT.ES PAR TYPE DE FORMATION

Par rapport au RSC de 2020 : 548 agent.es avaient suivi une ou plusieurs formations en 2020, contre 691 en 2021. La proportion de femmes était de 74% à la première date, contre 58% un an plus tard.

Le volume de formations suivies a également augmenté, passant de 2 626 à 3 196 jours. Dans les deux cas, il s'agit essentiellement de formations de professionnalisation. Mais les formations d'intégration, qui représentaient 318 heures et 44 agent.es en 2020, ont quasiment disparu en 2021 ; tandis que les volumes de préparations aux concours ont connu l'évolution inverse.

Quant au nombre moyen de jours de formation par agent.e formé.e, il est resté assez stable pour les hommes, avec 4.0 jours en 2020 à 4.5 jours en 2021 ; tandis qu'il a fortement augmenté parmi les femmes formées, passant de 2.7 jours en 2020 à 4.7 jours en 2021.

Les femmes représentent **58% des personnes formées en 2021**, soit une proportion légèrement inférieure à leur part dans les effectifs globaux de la collectivité (67%). Cette proportion des femmes formées varie en fonction de catégorie hiérarchique : parmi les agent.es qui ont été formé.es en catégorie A 75% sont des femmes, alors qu'elles ne sont que 53% en catégorie C.

15% d'agent.es avec des prénoms à consonance extra-européenne qui ont suivi une formation en 2021 – alors qu'ils représentent 21% des effectifs globaux.

En revanche, la part de personnes avec un handicap déclaré est quasiment la même parmi les personnes formées (5%) et dans les effectifs de la collectivité (6%).

La répartition par sexe des personnes est quasiment la même selon le type de formation suivie et il en est de même pour le critère du handicap. En revanche, les agent.es formé.es en 2021 et dont les prénoms sont à consonance extra-européenne ont un peu plus souvent suivi des préparations au concours (23%) que des formations de professionnalisation (15%).

ENSEMBLE DES TITULAIRES ET CONTRACTUEL·LES :

Type de formation	SEXE (effectifs)		
	Femmes	Hommes	Total
Formation d'intégration	1	2	3
Formation de professionnalisation	350	260	610
Formation personnelle	11	1	12
Préparation concours	39	27	66
Total	401	290	691

SEXE (%)		
Femmes	Hommes	Total
---	---	---
57%	43%	100%
---	---	---
59%	41%	100%
58%	42%	100%

ORIGINE EVOQUEE (%)		
Extra-eur.	Europ.	Total
---	---	---
15%	85%	100%
---	---	---
23%	77%	100%
15%	85%	100%

HANDICAP DECLARE (%)		
Avec	Sans	Total
---	---	---
5%	95%	100%
---	---	---
6%	94%	100%
5%	95%	100%

(suite du tableau page suivante)

(suite du tableau de la page précédente)

TITULAIRES ET CONTRACTUEL·LES DE CATEGORIE A :

Type de formation	SEXE (effectifs)		
	Femmes	Hommes	Total
Formation d'intégration	0	0	0
Formation de professionnalisation	141	47	188
Formation personnelle	3	1	4
Préparation concours	5	1	6
Total	149	49	198

SEXE (%)		
Femmes	Hommes	Total
---	---	---
75%	25%	100%
---	---	---
---	---	---
75%	25%	100%

ORIGINE EVOQUEE (%)		
Extra-eur.	Europ.	Total
---	---	---
1%	99%	100%
---	---	---
---	---	---
1%	99%	100%

HANDICAP DECLARE (%)		
Avec	Sans	Total
---	---	---
3%	97%	100%
---	---	---
---	---	---
3%	97%	100%

TITULAIRES ET CONTRACTUEL·LES DE CATEGORIE B :

Type de formation	SEXE (effectifs)		
	Femmes	Hommes	Total
Formation d'intégration	0	0	0
Formation de professionnalisation	56	69	125
Formation personnelle	3	0	3
Préparation concours	7	9	16
Total	66	78	144

SEXE (%)		
Femmes	Hommes	Total
---	---	---
45%	55%	100%
---	---	---
44%	56%	100%
46%	54%	100%

ORIGINE EVOQUEE (%)		
Extra-eur.	Europ.	Total
---	---	---
11%	89%	100%
---	---	---
19%	81%	100%
12%	88%	100%

HANDICAP DECLARE (%)		
Avec	Sans	Total
---	---	---
6%	94%	100%
---	---	---
0%	100%	100%
5%	95%	100%

TITULAIRES ET CONTRACTUEL·LES DE CATEGORIE C :

Type de formation	SEXE (effectifs)		
	Femmes	Hommes	Total
Formation d'intégration	1	2	3
Formation de professionnalisation	153	144	297
Formation personnelle	5	0	5
Préparation concours	27	17	44
Total	186	163	349

SEXE (%)		
Femmes	Hommes	Total
---	---	---
52%	48%	100%
---	---	---
61%	39%	100%
53%	47%	100%

ORIGINE EVOQUEE (%)		
Extra-eur.	Europ.	Total
---	---	---
15%	85%	100%
---	---	---
17%	83%	100%
15%	85%	100%

HANDICAP DECLARE (%)		
Avec	Sans	Total
---	---	---
7%	93%	100%
---	---	---
9%	91%	100%
7%	93%	100%

NOMBRE DE JOURS DE FORMATION PAR TYPE DE FORMATION

Les formations de professionnalisation représentent les deux tiers du volume de jours de formation effectués en 2021 ; tandis que les préparations aux concours n'en représentent que 11%, avec un volume de jours (337.5 jours) inférieur à celui des formations personnelles (454 jours), qui ne concernent pourtant que 3 personnes.

Alors qu'on a vu précédemment que les femmes représentent 59% des personnes ayant suivi des préparations aux concours, elles concentrent 70% des journées faites sur ce type de formation. Cet écart provient de la catégorie C, où les femmes ont été plus nombreuses à suivre des préparations aux concours (cf. tableau précédent), qui génèrent apparemment davantage de jours de formation. Les résultats sur l'origine évoquée et le handicap ne donnent lieu à aucune différence significative.

ENSEMBLE DES TITULAIRES ET CONTRACTUEL·ES :

Type de formation	SEXE (effectifs)		
	Femmes	Hommes	Total
Formation d'intégration	78,0	150,0	228,0
Formation de professionnalisation	1205,5	970,5	2176,0
Formation personnelle	378,0	76,0	454,0
Préparation concours	235,5	102,0	337,5
Total	1897,0	1298,5	3195,5

SEXE (%)		
Femmes	Hommes	Total
---	---	---
55%	45%	100%
---	---	---
70%	30%	100%
59%	41%	100%

ORIGINE EVOQUEE (%)		
Extra-eur.	Europ.	Total
---	---	---
16%	84%	100%
---	---	---
16%	84%	100%
13%	87%	100%

HANDICAP DECLARE (%)		
Avec	Sans	Total
---	---	---
6%	94%	100%
---	---	---
6%	94%	100%
6%	94%	100%

TITULAIRES ET CONTRACTUEL·ES DE CATEGORIE A :

Type de formation	SEXE (effectifs)		
	Femmes	Hommes	Total
Formation d'intégration	0,0	0,0	0,0
Formation de professionnalisation	360,5	88,5	449,0
Formation personnelle	76,0	76,0	152,0
Préparation concours	65,5	5,5	71,0
Total	502,0	170,0	672,0

SEXE (%)		
Femmes	Hommes	Total
---	---	---
80%	20%	100%
---	---	---
---	---	---
75%	25%	100%

ORIGINE EVOQUEE (%)		
Extra-eur.	Europ.	Total
---	---	---
7%	93%	100%
---	---	---
---	---	---
8%	92%	100%

HANDICAP DECLARE (%)		
Avec	Sans	Total
---	---	---
4%	96%	100%
---	---	---
---	---	---
4%	96%	100%

TITULAIRES ET CONTRACTUEL·ES DE CATEGORIE B :

Type de formation	SEXE (effectifs)		
	Femmes	Hommes	Total
Formation d'intégration	0,0	0,0	0,0
Formation de professionnalisation	237,0	183,0	420,0
Formation personnelle	136,0	0,0	136,0
Préparation concours	34,0	55,0	89,0
Total	407,0	238,0	645,0

SEXE (%)		
Femmes	Hommes	Total
---	---	---
56%	44%	100%
---	---	---
38%	62%	100%
63%	37%	100%

ORIGINE EVOQUEE (%)		
Extra-eur.	Europ.	Total
---	---	---
22%	78%	100%
---	---	---
27%	73%	100%
24%	76%	100%

HANDICAP DECLARE (%)		
Avec	Sans	Total
---	---	---
2%	98%	100%
---	---	---
0%	100%	100%
2%	98%	100%

TITULAIRES ET CONTRACTUEL·ES DE CATEGORIE C :

Type de formation	SEXE (effectifs)		
	Femmes	Hommes	Total
Formation d'intégration	78,0	150,0	228,0
Formation de professionnalisation	608,0	699,0	1307,0
Formation personnelle	166,0	0,0	166,0
Préparation concours	136,0	41,5	177,5
Total	988,0	890,5	1878,5

SEXE (%)		
Femmes	Hommes	Total
---	---	---
47%	53%	100%
---	---	---
77%	23%	100%
53%	47%	100%

ORIGINE EVOQUEE (%)		
Extra-eur.	Europ.	Total
---	---	---
23%	77%	100%
---	---	---
30%	70%	100%
13%	87%	100%

HANDICAP DECLARE (%)		
Avec	Sans	Total
---	---	---
4%	96%	100%
---	---	---
1%	99%	100%
6%	94%	100%

MOYENNE DU NOMBRE DE JOURS DE FORMATION PAR AGENT.E

Le nombre moyen de jours de formation par agent.e confirme l'écart constaté précédemment entre les femmes et les hommes ayant suivi des formations de préparations aux concours. Les résultats des tableaux ci-dessous ne donnent lieu à aucune autre différence significative, que ce soit en raison du sexe ou de l'origine évoquée. Les moyennes n'ont pas été calculées pour le critère du handicap en raison de la faiblesse des effectifs concernés.

ENSEMBLE DES TITULAIRES ET CONTRACTUEL·LES :

Type de formation	SEXE (effectifs)		
	Femmes	Hommes	Total
Formation d'intégration	1	2	3
Formation de professionnalisation	350	260	610
Formation personnelle	11	1	12
Préparation concours	39	27	66
Total	401	290	691

SEXE (moyenne nombre jours)		
Femmes	Hommes	Total
---	---	---
3,4	3,7	3,6
---	---	---
6,0	3,8	5,1
4,7	4,5	4,6

ORIGINE (moyenne nbre jrs)		
Extra-eur.	Europ.	Total
---	---	---
4,0	3,5	3,6
---	---	---
(4,3)	5,4	5,1
4,0	4,7	4,6

TITULAIRES :

Type de formation	SEXE (effectifs)		
	Femmes	Hommes	Total
Formation d'intégration	1	1	2
Formation de professionnalisation	301	227	528
Formation personnelle	7	0	7
Préparation concours	22	20	42
Total	331	248	579

SEXE (moyenne nombre jours)		
Femmes	Hommes	Total
---	---	---
3,7	3,9	3,8
---	---	---
4,7	3,8	4,3
4,6	4,2	4,4

ORIGINE (moyenne nbre jrs)		
Extra-eur.	Europ.	Total
---	---	---
3,8	3,8	3,8
---	---	---
(3,9)	4,4	4,3
3,8	4,5	1,8

CONTRACTUEL·LES :

Type de formation	SEXE (effectifs)		
	Femmes	Hommes	Total
Formation d'intégration	0	1	1
Formation de professionnalisation	49	33	82
Formation personnelle	4	1	5
Préparation concours	17	7	24
Total	70	42	112

SEXE (moyenne nombre jours)		
Femmes	Hommes	Total
---	---	---
1,7	2,7	2,1
---	---	---
7,8	(3,8)	6,6
5,5	6,4	5,8

ORIGINE (moyenne nbre jrs)		
Extra-eur.	Europ.	Total
---	---	---
(5,4)	1,8	2,1
---	---	---
(4,8)	7,2	6,6
(5,2)	5,9	5,8